LE POLONAIS,

JOURNAL

DES INTÉRÊTS DE LA POLOGNE.

HISTOIRE.

LES TERRES-RUSSIENNES (1)

CONSIDÉRÉES DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA RUSSIE ET LA POLOGNE.

§ Ier.

Il doit y avoir dans les annales de l'humanité un rapport puissant et véritablement inévitable entre le passé le plus éloigné, le présent et l'avenir, quand les rêveurs les plus audacieux de réformes sociales et les envahisseurs les plus hardis n'osent point fouler aux pieds les données de l'histoire, mais cherchent au contraire dans elles des témoignages qui leur soient favorables. La politique des souverains montre quelquefois à ce sujet une faiblesse particulière : il a suffi à Catherine II de tracer une ligne noire sur la carte de la malheureuse Pologne, pour partager, pour déchirer tant de familles, tant de cœurs ; et cependant Catherine elle-même, ses devanciers et ses successeurs ont tous cherché tantôt des prétextes, tantôt des justifications pour ces brigandages, dans les souvenirs historiques, dans les souvenirs de l'unité des peuples et du pays. Ce n'est pas sans dessein que Pierre-le-Grand s'est fait décerner le titre de *Père de la patrie* et d'empereur de toutes les Russies ; ce n'est pas sans arrière-pensée que Nicolas appelait *réincorporées* les provinces arrachées à la Pologne. La flatterie sert bien les desseins ambitieux et les caprices du monarque : il s'est trouvé des écrivains qui, dans leur mauvaise foi, se sont efforcés de falsifier les témoignages historiques ; d'autres, trop confians dans ces témoignages, ont suivi leur exemple, et ceux sur qui pesait la servitude ont été forcés de garder le silence. De là, se sont élevés, particulièrement à l'étranger, des opinions fausses qui influençaient les hommes les plus impartiaux. Quels sont, s'est-on demandé, les droits de la Pologne à la possession

(1) On désigne sous ce nom les provinces suivantes de la Pologne : la Russie-Blanche, la Russie-Noire, la Russie-Rouge, la Volhynie, la Podolie et l'Ukraine.

de terres qui depuis des siècles étaient russes ? Et la réponse devient d'autant plus difficile que ceux qui n'ont point de grandes connaissances historiques ignorent en outre la langue qui leur serait nécessaire. En effet, cette incertitude se réduit presque à une simple question étymologique, à une démonstration claire de la source et de la différence des mots *Russie* (*Terres-Russiennes*) et *Russie* (*Moscovie*). Plus de soixante ans de malheurs qui ont pesé sur les différentes parties de la Pologne, ont fait qu'à l'étranger un seul nom a été employé pour deux choses tout-à-fait différentes, et le czar ne peut que s'applaudir de la parfaite identité des noms de ces deux pays, entièrement distincts par leur position, la langue, les mœurs et le caractère de ses habitans.

Pour démontrer la différence entre le Russien ou l'habitant des Terres-Russiennes, et le Russe ou Moscovite, il faut remonter à la source de ces deux noms, qui tous deux ont une même origine. La vaste partie de l'Europe située entre la Baltique et la Mer-Noire, depuis l'Oder et l'Adriatique jusqu'à la Néva et les environs de la source des rivières Oka et Volga, fut occupée, de temps immémorial, par la race slave. Cependant les bords de la Baltique, depuis la Vistule jusqu'au golfe de Finlande, étaient habités par deux familles de peuples d'une origine différente, parmi lesquels se distinguèrent plus tard les Lithuaniens. Les bords de la mer Noire, aux environs de l'embouchure du Dniéper, exposés à de fréquens envahissemens, avaient encore d'autres habitans. Le sol, le climat influent à la longue puissamment sur l'homme. En mettant de côté d'autres raisons, il faut admettre que les Slaves, disséminés par peuplades sur ce vaste territoire, différaient plus ou moins entre eux dans le langage, le caractère et les mœurs. L'histoire nous apprend du moins les noms de ces diverses familles de la race slave. Ainsi dans les contrées qui nous intéressent particulièrement, habitaient, auprès de la Dzwina, où est aujourd'hui la ville de Połock, les Polociens; entre la Dzwina et le Dniéper, auprès de Smoleńsk, les Krivitches; auprès de la Pripeć, les Drégovitches; sur la rive gauche du Dniéper, les Radimitches, les Sévériens; entre le Dniéper, la Pripeć et le Dniéster, les Drevliens, les Polaniens de Kiow, les Doulèbes, les Volhyniens, etc.; auprès des monts Karpathes, aux environs de la rivière San, les Chrobates, dont le pays qui s'étendait vers

l'orient, prenait le nom de Crobatie-Rouge. Il y avait encore une foule d'autres nations, et même de villes slaves, dont nous parlerons. Il est difficile de préciser dans quel état social se trouvaient ces nations avant le IXe siècle : quelques historiens postérieurs, guidés par leur imagination plus que par des documens certains, ont voulu voir une forme de gouvernement républicain chez ces peuples où l'on ne pourrait admettre que la puissance patriarcale ; car ce n'est qu'à une époque bien postérieure que l'on trouve dans l'histoire de ces contrées des traces d'un gouvernement quelconque. Quoi qu'il en soit, le slavisme, avec sa langue, son caractère général, particulier, ineffaçable jusqu'à ce jour, sera considéré par nous comme une toile sur laquelle les événemens postérieurs ont jeté diverses couleurs et ont dessiné de nouveaux groupes du grand tableau que la société étale aujourd'hui à nos regards.

Dans ce coup d'œil rapide jeté sur la formation d'une partie de cette société européenne, nos yeux, autant que possible, ne s'écarteront pas des lieux en rapport avec la question qui nous occupe.

Au IXe siècle, se formaient dans diverses contrées du slavisme, des germes plus ou moins distincts des états futurs ; mais il nous importe spécialement de fixer notre attention sur deux points. Auprès de la Vistule, nous voyons se former une fédération composée de plusieurs peuples Léchites, parmi lesquels les Polaniens ou Polonais, aux environs du lac Gopło, avaient déjà une certaine forme de monarchie. Auprès de la Néva, s'élève sur le lac Ilmen la ville du Grand-Nowogrod. Les Nowogrodiens, au milieu de peuples sortant de la même souche, ne portaient pas d'autre nom que celui de Slaves, et leur gouvernement n'était, pour ainsi dire, qu'une vaste commune. Bientôt survinrent dans le slavisme et dans le reste de l'Europe, des événemens graves ; les peuples scandinaves appelés Normands à l'occident et Varègues au nord, prirent les armes, et leurs canots commencèrent à paraître sur les bords orientaux de la Baltique. La ville de Nowogrod, exposée aux envahissemens de ces pirates aventuriers, se défendit longtemps ; mais voyant qu'une plus longue résistance devenait impossible, elle s'allia avec eux, et reçut pour gouverneurs et défenseurs les chefs de ces mêmes pirates.

Ce fut au moment où Ziemowit, fils de Piast, prenait la puis-

sance royale en Léchie (860), que Rurik entrait à Nowogrod (862) avec ses frères et ses guerriers. Ces étrangers Varègues étaient encore connus sous le nom de Russiens, soit que ce nom fût leur nom national, soit qu'il leur vînt de quelque contrée qu'ils avaient primitivement habitée.

D'un côté du slavisme, les Polonais, les Bohémiens et les Hongrois étendaient leur domination; de l'autre, se dispersaient en conquérans les Varègues-Russiens. Les nations non slaves, situées sur les bords de la Baltique et connues sous le nom général d'Aestiens, avaient aussi été visitées par des étrangers d'outre-mer; mais ces peuples pauvres, vivant dans les forêts, au milieu des marais, ne pouvaient payer que de faibles tributs; aussi les compagnons et les successeurs de Rurik se tournaient plus volontiers vers le midi, en laissant suivre à leurs barques le courant du Dniéper. Ils se rendirent ainsi maîtres de Kiow, dont ils firent leur capitale; ils conquirent Chasares, et, s'embarquant sur la mer Noire, ils étendirent leurs incursions jusqu'à Constantinople, où ils jetèrent l'épouvante et qu'ils forcèrent à payer tribut.

Un siècle après Rurik, un de ses arrière-petits-fils, maltraité par ses frères, s'adressa à la mère-patrie en demandant du secours. A la tête de ces nouveaux Varègues, il se jeta sur les pays slaves, se rendit maître des possessions de ses parens, et y ajouta de nouvelles conquêtes. C'était Valdemar, appelé plus tard Vladimir-le-Grand et même le Saint.

Le christianisme pénétrait depuis long-temps dans la Slavonie. Miécislas, roi de Pologne, reçut le baptême en 965. Vladimir-le-Grand, kniaź, prince russien, fit comme lui (991). D'un côté se propageait le rit latin, et de l'autre le rit grec. Le fils de Vladimir, Jaroslas-le-Grand, s'étant emparé des domaines de ses frères, réunit les grandes possessions de son père, et par de nouvelles et lointaines expéditions, il rendit célèbre le nom et la domination des Russiens. Ce fut un règne de conquérant. Les Kniaź pillaient d'abord, accumulaient leur butin dans les villes qu'ils avaient choisies pour leur résidence, et ensuite ils se contentaient d'imposer aux vaincus des tributs annuels.

L'oppression appelait souvent une violente résistance et une vengeance cruelle, et les Slaves, même dans leur défaite, finissaient par absorber, pour ainsi dire, le peuple vainqueur;

car les Russiens imposaient aux Slaves vaincus leur pouvoir et leur nom, et recevaient d'eux leur langue, leurs usages et leurs mœurs. C'est ainsi que, vers la fin du xe siècle, se forma l'empire slavo-russien, et telle est, d'après les témoignages les moins douteux, l'origine du nom Russien.

§ II.

Les conquêtes de Vladimir et de Jaroslas s'étendant du Dniéper vers l'occident, touchèrent aux peuples Aestiens, au Bug et au San, et, dans la Crobatie-Rouge, se heurtaient contre les frontières des rois de Pologne, de Bohême et de Hongrie; Halicz et Przemyśl furent occupés.

Après la mort de Jaroslas-le-Grand (1004), son empire fut partagé et repartagé entre ses fils et leurs descendans, et ces diverses parties ne purent jamais se réunir de nouveau.

Les peuplades slaves conservèrent encore long-temps leur fraternité; mais les kniaź qui les dominaient, se disputant sans cesse leurs possessions, ces luttes continuelles finirent par briser l'unité des peuples. Au commencement de ces discussions, Boleslas-le-Grand, roi de Pologne, voulut, avec ses guerriers, mettre fin aux querelles des Rurik. Il établit les grands-ducs à Kiow (1018). Son petit-fils, Boleslas *le Téméraire*, rentra en conquérant dans ces contrées; il occupa pendant sept ans Kiow, remplit de garnisons les villes de la Volhynie et de Halicz, et reconquit Przemyśl (1070-1077).

Pendant plus d'un siècle, les successeurs de Jaroslas-le-Grand se déchirèrent entre eux, quoiqu'ils reconnussent la suprématie des souverains de Kiow. Les différens intérêts préparaient la Russie tout entière à se fractionner. Au nord, les villes de Nowogrod-le-Grand, Pskof, Smolensk, Połock et plusieurs autres, devenant de plus en plus riches et puissantes, acquéraient des priviléges et des libertés; au midi, les peuples recevaient la civilisation des états occidentaux voisins; à l'orient, les Kniaź, par leurs colonies, rendaient leur pouvoir plus formidable et aspiraient à l'indépendance; enfin, la scission commença dans la branche cadette des Rurik. Un des Kniaz régnant aux environs de Suzdal, fit sa capitale de Vladimir sur la Klazma, se révolta contre Kiow, et pilla cette ville (1169). La branche aînée, qui possédait Halicz et la rive droite du Dniéper, se sépara de même, et chercha à s'allier avec les Polonais et les Hongrois. Kiow, réduit à un mince territoire, perdit sa su-

prématie, et passa rapidement entre les mains de plusieurs maîtres. Nowogrod-le-Grand secoua le joug des Rurik de Klazma, et entra librement dans la ligue des villes anséatiques (1164). Bientôt la ville de Pskof fit de même. C'est ainsi que les Terres Russiennes se divisèrent en trois parties, après trois siècles d'existence. Au nord, se formaient des républiques commerçantes et des villes libres; à l'orient, se constituait la grande principauté de Vladimir sur Klazma; au midi, l'état des princes de Halicz prenait une forme plus distincte. Le Dniéper, en grande partie, séparait les descendans de Jaroslas-le-Grand et les peuples russiens qui étaient destinés à parcourir des carrières tout-à-fait différentes.

Les contrées Slavo-Russiennes situées entre les Karpates et le Dniéper, ont suivi, depuis le milieu du douzième siècle, une route tout-à-fait à part, qui les conduisait de plus en plus vers l'Occident. Leurs villes grandissaient avec leur civilisation; les boyars chassaient souvent les princes qui ne leur convenaient pas, et se réfugiaient sous la protection des états voisins.

Au milieu de ces troubles, il arriva une fois que les habitans de Halicz consentirent à recevoir pour roi un Hongrois, et pour reine une Polonaise. Coloman, fils d'André, prince royal hongrois, épousa Salomée, sœur de Leszek, roi de Pologne, et se couronna roi de Halicz (1214). Cette circonstance, six siècles après, servit de prétexte à l'Autriche pour obtenir, lors du démembrement de la Pologne, la Galicie ou Halicie.

Coloman, cependant, n'eut pas un règne tranquille, et même, avant sa mort, il se vit enlever son trône et les droits qu'il pouvait y avoir. Daniel, descendant de la branche aînée de Jaroslas, favorisé par les Polonais et secouru par Mścisław Mscisławicz, de Smolensk, s'établit dans la principauté de Halicz, et régna sur Kiow.

Avec le treizième siècle, les Terres-Russiennes virent surgir des événemens presque aussi graves que l'arrivée des Varègues. Entre la Baltique et la mer Noire, de nouvelles puissances s'élevaient qui devaient mettre une barrière définitive entre les Rurik, et faire distinguer facilement les diverses parties des Terres-Russiennes. Les nations payennes du bord de la Baltique, qui jouissaient du plus grand calme, avaient

commencé, depuis un certain temps, à commettre, contre les états chrétiens du voisinage, de sauvages spoliations, dont la Léchie et les Terres-Russiennes avaient beaucoup souffert. Le son de leur cor de chasse répandait au loin la terreur et annonçait le pillage; ce ne fut cependant que lorsqu'on alla porter le glaive dans les retraites de ces pillards, qu'il sortit du sein de leurs forêts des guerriers intrépides. Ceci se passait au commencement du treizième siècle. Les chevaliers Porte-Glaive se montrèrent du côté de la Dzwina (1204), et les Croisés du côté de la Vistule (1230). Bientôt après, les deux ordres, en grandissant, se donnèrent mutuellement la main. L'apostolat de ces moines guerriers était cruel : la flamme des bûchers dévorait ceux qui se montraient rebelles à la nouvelle foi. D'un côté les Prussiens et les Jadzwingues, et de l'autre les Kurons et les Livoniens, furent livrés à l'oppression. Les débris de ces peuples tremblans cherchèrent un asile chez leurs frères, en Samogitie et en Lithuanie, où se transporta le foyer de l'idolâtrie, où se concentra l'esprit du paganisme et sa force indomptable : le paganisme, pressé de toutes parts, rompit le côté faible de l'enceinte où il était renfermé, et se répandit dans la Russie. Les habitans des forêts se changèrent en hordes à cheval; les prêtres Vaydélots devinrent des bardes guerriers : on ne manqua pas de chefs, et dès 1240 on vit Ringold à la tête des Lithuaniens. Ainsi, au moment où à l'occident de l'empire défaillant de Jaroslas-le-Grand apparaissait la puissance païenne, du côté de l'orient d'autres conquérans et d'autres idolâtres tombaient sur les Terres-Russiennes. Les Tartares Mongols, après avoir vaincu, auprès de la rivière Kaïka (1224), les princes qui régnaient sur la Klazma, se rendirent maîtres des états situés au delà du Dniéper, et prirent d'assaut Kiow. De là, ils s'avancèrent jusqu'en Hongrie et en Pologne (1240), et après de grands brigandages, ils revinrent dans leur premier séjour. Leurs envahissemens se succédèrent, mais ils s'établirent de l'autre côté du Dniéper, où, par l'entremise de leurs agens les Baskaks (1), ils imposaient des tributs, disposaient de la vie et des trônes des princes d'une manière absolue. Sous la tutelle des Khans mongols, les membres de la famille de Rurik devenant plus nombreux, étaient dans de continuelles con-

(1) Espèce d'officiers envoyés par les Tartares pour lever les tributs.

testations, se disputant le reste de leur pouvoir; et dans leur propre servitude ils empiétaient sur la liberté des autres, opprimaient les villes du Nord, et même pendant quelque temps Nowogrod fut leur tributaire (1258). Avilis par le joug des barbares, ils semaient le despotisme sur la terre infortunée qui leur était restée. Avec l'autorisation des Khans, ils transportèrent leur capitale de Vladimir à Moscou (1295).

Quittons maintenant les grands-ducs de Moscou jusqu'au moment où, après être restés deux siècles sous la verge des Tartares, ils commencèrent à montrer au monde ce qu'ils avaient appris à une si rude épreuve; il est important cependant de fixer notre attention sur les autres parties du Slavisme, qui autrefois étaient aussi sous la domination des Varègues.

§ III.

Daniel, héritier des Terres-Russiennes du midi, ne sut point résister aux armes tartares; et, en signe de soumission, il fut obligé de visiter leur horde (1245); mais on ne lui imposa pas de Baskaks, et il fit tous ses efforts pour se soustraire à jamais à leur terrible influence. Pour cela, il devait s'allier de nouveau avec l'occident. La chrétienté du rit grec avait subi dans le slavisme, comme ailleurs, l'influence puissante des païens, tandis que la chrétienté latine s'était défendue avec une grande valeur. Daniel, s'étant assuré sa domination à Kiow et sur la rive droite du Dniéper, implora la protection du pape, lui promit de consommer l'union avec l'Église romaine, et d'après la volonté du pape Innocent IV, il fut couronné à Drohiczyn comme roi de Halicz (1246). Mais tandis que les Terres-Russiennes du midi étaient sur le qui vive, et que celles de l'orient, sous le joug des Mongols, menaçaient celles du nord, la Lithuanie voyait arriver pour elle le moment le plus propice pour son développement. Mendog, ou Mindowé, prince de cette contrée, envahit les états voisins de Daniel. Ses neveux, secourant les villes attaquées par les Rurik, vassaux des Tartares, se créèrent princes à Połock, Witepsk, Smolensk, et plus tard ils coururent à la défense de la ville de Pskof. Mindowé, pressé par les Croisés, et voulant s'assurer ses possessions dans les Terres-Russiennes, s'adressa aussi au pape, et avec le baptême il reçut la couronne à Nowogrodek (1252).

Ainsi deux royaumes latins se formèrent, un en Lithuanie, l'autre dans les Terres-Russiennes; mais aucun d'eux ne fut de

longue durée. Daniel, n'étant pas activement secouru par les latins, fut forcé de s'entendre avec les Tartares, et avec eux il fit une incursion en Lithuanie (1258); mais quand ils allèrent dévaster la Pologne (1260), il se réfugia en Hongrie: politique qui lui servit bien, car lorsque les Tartares revinrent au delà du Dniéper, après leurs incursions, la Russie-Rouge devint indépendante comme la Pologne. Mindowé, voyant que Daniel lui enlevait ses états Russiens, et que les Croisés se mêlaient toujours des affaires intérieures de la Lithuanie, abandonna le christianisme (1262), prit les armes avec les païens, et fut victorieux. Après la mort de Mindowé (1263), la Lithuanie fut vingt ans en proie à des dissentions, et à la mort de Daniel (1266), ses états furent partagés entre ses parens et ses fils.

Avec le commencement du quatorzième siècle, ce chaos se débrouilla, et toute la puissance de la Lithuanie apparut. Parmi les successeurs de Mindowé, Lutuwer et Vitenés, ou Utenés, mirent un terme aux discordes de famille. Giedymin sut tirer un bon parti de la puissance païenne et de la politique de sa maison. Les mécontentemens des Russiens du nord contre les despotes de Moscou, et les dissentions intérieures des Russiens du midi, lui donnaient une influence très grande sur ces deux peuples. Par ses conquêtes et par des relations de famille, il sut à leurs dépens agrandir ses possessions. Il conquit Pinsk, et plaça des princes ses parens en Volhynie. Il se rendit maître de Kiow (1336). Son pouvoir avait une forme féodale: il était grand-duc suzerain, et les princes qui se trouvaient sous sa dépendance étaient ses vassaux. Imitant les institutions des Allemands, lié avec les rois de Pologne, et tout-puissant dans les Terres Russiennes, il n'avait point d'antipathie pour la chrétienté. Il permettait aux latins de professer leur foi et de faire des prosélytes. Il laissait ses parens recevoir le baptême et embrasser le rit grec. Le caractère du slavisme, aidé surtout de la civilisation supérieure du christianisme, absorbait les conquérans lithuaniens, comme anciennement les envahisseurs Varègues. La langue slavo-russienne devenait la langue des souverains et des grands. Le grand-duché de Giedymin était un empire lithuano-russien. Olgierd étendit encore plus loin ses frontières, et donna plus de relief à sa puissance. Au nord, il se rendit maître de Pskof (1346) et de Nowogrod-le-Grand (1349). Au midi, en combattant contre les Tartares, affaiblis

par leurs dissentions intestines, il ravagea la Crimée, rendit tributaire la horde de Pérécop, et lui assigna lui-même des Khans. Il répandit la terreur parmi les princes de Moscou, et attaqua trois fois leur capitale (1368, 1370, 1372), soit pour les châtier, soit pour les mettre en paix. Son empire s'étendait de la Baltique à la mer Noire, et c'est dans cet état que Jagellon en hérita.

Pendant cette violente croissance d'un nouveau pouvoir, les Terres-Russiennes méridionales furent le théâtre des plus sanglans combats. L'héritage de Daniel, après l'extinction de ses successeurs mâles, échut aux Piast de Mazowie, et à la mort de Boleslas, prince mazowien et russien (1340), Casimir-le-Grand, roi de Pologne, comme Piast, et son héritier, entra avec son armée dans les Terres-Russiennes, pour chercher les frontières de Daniel dans l'empire lithuanien. Les Polonais et les Lithuaniens se disputaient entre eux cet héritage, les Tartares y faisaient des envahissemens, mais les Moscovites n'avaient et ne pouvaient y avoir aucun accès ni aucune prétention.

Jagellon, grand-duc de Lithuanie, reçut le baptême, épousa Hedwige, et devint roi de Pologne (1386). L'union des deux empires voisins était fondée sur des bases solides d'inclination, de besoins et d'avantages mutuels. Il fallut cependant près de deux siècles pour que cette union s'opérât et se consolidât entièrement. Quelles que fussent, pendant ce temps, les altercations de ces deux états, au sujet de leurs droits respectifs sur les Terres-Russiennes, cette question n'était que domestique. Les intérêts des souverains, leurs droits dynastiques ou conquérans, n'étaient pas les seuls liens qui unissaient la grande république des Jagellons sous un sceptre commun; d'autres liens plus naturels, et qui se resserraient de plus en plus, unissaient ces deux états et ces deux peuples. Des colonies de Mazowiens et d'autres Polonais s'établissaient en Lithuanie et dans les Terres-Russiennes, et la religion catholique se propageait aux dépens du rit grec. Le concile de Ferrare et de Florence proclama l'union des églises latine et grecque (1439). Isidore, métropolitain de Kiow, ayant accédé sincèrement à cette union, se fit suivre par la majeure partie des Terres-Russiennes polonaises, et bientôt l'union politique de la Lithuanie avec la Pologne fut entièrement consommée (1569).

Les priviléges dont jouissait en Pologne la noblesse, en détruisant la féodalité lithuanienne, attira une foule de citoyens libres dans les deux états unis. La langue polonaise, introduite dans les lois et les actes officiels, se répandait rapidement. L'aspect du gouvernement, la religion et la langue, en un mot le caractère général, faisaient distinguer de plus en plus la domination polonaise de la domination moscovite dans les Terres-Russiennes. La démarcation, commencée depuis des siècles, devenait chaque jour plus tranchante. Voici les frontières de la Pologne les moins douteuses et les dernières :

L'immense empire des Jagellons, en commençant par la mer Baltique, possédait la ville de Pskof et Nowogrod; s'étendait jusqu'à Moscou; occupait, de l'autre côté du Dniéper, de vastes états, et la presqu'île de Crimée sur la mer Noire; mais avec le temps ces frontières commencèrent à se rétrécir.

Les hordes tartares, en proie à des dissentions, s'affaiblissaient tous les jours. Les princes de Moscou, avec le secours des Lithuaniens (1388), remportèrent sur Mamay, leur Khan, une grande victoire non loin du Don, et bientôt après ils s'affranchirent complétement du pouvoir mongol (1477). Mahomet II se rendit maître de Constantinople (1453), et les khans de Crimée se soumirent à lui. Des deux côtés, le patrimoine des Jagellons commençait à diminuer. Les Russes conquirent Pskof (1460), Nowogrod-le-Grand (1479); ils s'avancèrent vers Smoleńsk, et, s'approchant du Dniéper, ils prirent Siewierz, Brańsk et Starodub. Vers la fin du quatorzième siècle et pendant les deux siècles suivans la lutte se prolongea de l'autre côté de la Dźwina et du Dniéper; et la fortune pendant long-temps se déclara tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre. La Pologne perdait et regagnait ses possessions lithuano-russiennes. Enfin, après différens combats plus ou moins décisifs, après plusieurs traités, les frontières furent arrêtées vers la fin du dix-septième siècle; et c'est en cet état qu'elles sont restées jusqu'au premier partage.

Pendant le dix-huitième siècle la Pologne possédait, de l'autre côté de la Dźwina, le reste de la Livonie et Połock; entre la Dźwina et le Dniéper, Witepsk et une grande partie du territoire de Smoleńsk; au delà du Dniéper, en le descendant jusqu'au confluent de la rivière Soz, la province de Mścisław; avant le Dniéper, toutes les Terres-Russiennes méridionales,

excepté la ville de Kiow avec son territoire qui fut perdu en 1699.

Dans l'organisation intérieure de l'empire des Jagellons, depuis l'année 1569, la Russie-Blanche, c'est-à-dire la partie orientale, et la Russie-Noire ou occidentale, formaient un seul état avec le grand-duché de Lithuanie; la Russie-Rouge méridionale, la Volhynie, la Podolie et l'Ukraine Kiovienne appartenaient à une province appelée Petite-Pologne. Pour ces Russies la domination des czars moscovites fut Moscou. Cette différence était exigée et par la nature des choses et par la nature de la langue. Voilà la série des événemens par lesquels on est venu à ce résultat. Le Slavisme russien, considéré dans les frontières les plus anciennes de la république, fut, il est vrai, pendant trois siècles, occupé par les héritiers de Jaroslas, dépendans des grands-ducs de Kiow; mais pendant un siècle et demi, libre en partie de l'influence des princes régnant sur la Klazma, en partie sous la domination des princes de Halicz et des princes étrangers, il est rentré pendant cinq siècles sous l'influence immédiate et la domination de la Lithuanie et de la Pologne. Pendant cinq cents ans, les Terres-Russiennes ont continuellement repoussé la domination des Rurik avilis sous le joug des Tartares; et lorsqu'un des membres de la famille des Romanof, Pierre I[er], à une époque favorable, se rappelant les temps de Wladimir et de Jaroslas-le-Grand, usurpait le titre d'empereur de toutes les Russies, déjà il appelait les Terres-Russiennes *Russie*. Catherine II essaya de justifier d'une autre manière cette prétention. Dans les états de la république polonaise, la noblesse russienne, dont la presque totalité est catholique, parlait la langue polonaise. Le paysan russien était du rit grec uni, et parlait la langue russienne. Sous le gouvernement despotique des autocrates moscovites, les boyards et les serfs suivaient en général le rit grec (quoiqu'on trouvât parmi eux une foule de sectes religieuses) et parlaient la même langue russe et moscovite. La langue polonaise, la langue russienne et la langue russe ou moscovite, toutes dérivant du slave, ont chacune des caractères qui leur sont particuliers et très distincts.

La czarine, après chaque envahissement de la Pologne trois fois déchirée (1772—1793—1795), s'efforçait de faire disparaître par les voies les plus violentes, les plus sanguinaires, les

divers caractères nationaux qui existaient de temps immémorial dans ces provinces, dans la langue, la nationalité et la religion. Après les Rurik et les Romanof, leur descendant Gottorp ne rougit point aujourd'hui de faire valoir les bizarres prétentions de ses prédécesseurs, et de se servir des moyens barbares de son aïeule.

Peut-être un jour sera-t-il permis aux peuples de chercher des souvenirs encore plus reculés, et de noyer dans la fraternité slave tout ce qui peut les désunir; mais aujourd'hui, que leur commun oppresseur, qui se dit être czar de la Pologne et du Khasan, fonde ses prétentions sur le nom commun jadis à toutes les Russies, au mépris des droits les plus sacrés, tout rapprochement est dès lors impossible, et une grande importance s'attache à cette consonnance des mots et des noms.

POLITIQUE.

COUP D'OEIL SUR LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE POLONAISE EN 1831.

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS POUVAIT-IL SAUVER LA POLOGNE?

Une opinion, basée sur des données inexactes, a commencé à se répandre en France, et a trouvé même de l'écho au sein de la représentation nationale; c'est que la France ne pouvait porter à la Pologne des secours pendant sa dernière révolution, à cause de l'énorme distance qui sépare les deux pays. Le général Chrzanowski a bien senti la légèreté de cette assertion, et dans un article récemment publié dans les journaux, ce général a prouvé, jusqu'à l'évidence, que quelques faibles secours donnés aux Polonais sur les bords de la Baltique, et l'intervention de la Turquie, leur auraient assuré le triomphe, et que même leurs propres forces auraient suffi, si on n'avait point paralysé leurs opérations par des promesses que l'on n'a jamais tenues, et si la Prusse avait été forcée de se renfermer dans une stricte neutralité. Les faits parlent trop haut d'eux-mêmes pour nous obliger à recourir à la moindre hypothèse.

Lorsque la révolution de Pologne éclata en 1830, Diebitsch qui était, sans contredit, un général de mérite, convaincu du besoin urgent de marcher sur la capitale, le principal

foyer de la résistance, rassembla en toute hâte tout ce qui était sous sa main, et se dirigea sur Varsovie, malgré les rigueurs de la saison la plus défavorable. Mais la bataille de Grochow, livrée le 25 février, presque sous les murs de Varsovie, bataille dans laquelle trente mille Polonais luttèrent contre cent vingt mille Russes, arrêta son élan. Ce combat si brillant pour l'armée polonaise lui aurait assuré de grands avantages, si le général Chłopicki, qui commandait avec le consentement du prince Radziwił, général en chef, n'eût pas été blessé au moment où il allait faire avancer la cavalerie, pour profiter d'une certaine hésitation qui se manifesta sur toute la ligne ennemie.

Diebitsch se vit obligé de changer son plan de campagne. Il inonda le pays de ses troupes, et laissant devant Varsovie un corps de vingt mille hommes, il se porta lui-même, avec le gros de l'armée, au confluent du Wiéprz et de la Vistule, qu'il se proposait de passer, afin de s'emparer du reste du royaume dégarni de troupes. Mais avant qu'il eût pu effectuer ce passage, les choses prirent une tournure tout-à-fait inattendue. Les fatigues, le manque de provisions, et surtout de médicamens et de bons hôpitaux, le typhus, le choléra décimaient l'armée russe. Presque tous les blessés périssaient, et les renforts qui arrivaient ne pouvaient réparer les ravages que la mort faisait dans les rangs. On n'exagère point en portant les pertes de l'armée russe à cent mille hommes, depuis le commencement de la campagne jusqu'à la fin du printemps. L'armée polonaise, qui occupait la capitale et ses environs, avait des hôpitaux bien servis; surveillés par des associations de dames polonaises, ils étaient pourvus non seulement du nécessaire, mais encore des objets de luxe. Aussi, la plupart des blessés et des malades guérissaient promptement, et revenaient dans leur corps avec un dévouement égal aux soins dont ils avaient été l'objet.

Le 31 mars, le nouveau général en chef, Skrzynecki, après avoir réorganisé et augmenté l'armée par de nouvelles levées, fit sa première expédition dont le succès fut si brillant. Tout le corps d'observation russe, campé devant les portes de Varsovie, ainsi que tout ce qui arriva à son secours, fut alors anéanti dans les affaires de Wawre, Dembé, et, plus tard, dans celle d'Iganié. Seize mille Russes furent faits prisonniers, et per-

dirent leurs drapeaux et leur artillerie; il n'échappa que la cavalerie et quelques canons. Ces pertes obligèrent le gros de l'armée russe à abandonner la Vistule, et à se retirer précipitamment sur Siedlcé, pour se remettre en communication avec Brześć Litewski, son grand dépôt de guerre. L'armée polonaise, qui n'avait fait que des pertes insignifiantes, s'augmenta tellement par de nouvelles levées, que bientôt elle se vit presque égale en nombre à celle de l'ennemi. Elle pouvait donc prendre l'offensive et livrer une bataille générale, lorsque le général en chef reçut l'assurance que le gouvernement français interviendrait, si on tenait encore deux mois. Cette promesse fatale, qui ne devait jamais se réaliser, paralysa l'activité du général en chef, et le décida à se tenir sur la défensive. Sans dire comment cette nouvelle lui était parvenue, il répétait souvent qu'il ne pouvait prendre sur sa responsabilité de livrer une bataille qui, si elle était perdue, pourrait compromettre le sort de la Pologne; tandis qu'en gardant la défensive il était sûr de pouvoir tenir non seulement deux, mais même quatre et cinq mois; et qu'ainsi, sans rien risquer, il pouvait attendre l'intervention.

Le général en chef se décida cependant à envoyer un petit corps de quatre mille hommes, sous les ordres du général Dwernicki, pour favoriser l'insurrection dans la Podolie, la Volhynie et l'Ukraine. Si la Turquie avait fait alors la moindre démonstration hostile, les troupes russes, placées sur les frontières de cet empire, n'eussent pas osé bouger; mais le gouvernement français rappela son ambassadeur qui avait proposé un plan hostile à la Russie; et le cabinet de St.-Pétersbourg, rassuré par cette mesure intempestive, fit accourir en Pologne cette armée d'observation, qui refoula d'abord en Galicie le petit corps du général Dwernicki, et détruisit l'insurrection qui avait éclaté dans quelques provinces à la seule nouvelle de la marche du général polonais. Ainsi échouèrent toutes les tentatives de nouvelles levées de boucliers dans les provinces du midi, qui, à elles seules, eussent pu fournir dans quelques semaines cent mille cavaliers bien montés et bien équipés.

Cependant la Lithuanie, pays coupé et propre à la guerre de partisans, prit les armes, quoiqu'elle n'eût reçu aucun secours de la Pologne, et qu'elle fût sillonnée en tous sens par des troupes russes. La révolution s'étendit même bientôt dans

tout ce pays, grâce aux nobles efforts des patriotes lithuaniens.

La position de Diebitsch devint alors fort embarrassante. Ayant sur son front toute l'armée polonaise, presque égale en nombre à la sienne, et ses communications étant interceptées par l'insurrection de la Lithuanie, il ne pouvait rester longtemps dans cette situation sans courir les plus grands dangers, si l'armée polonaise eût voulu agir avec vigueur. Mais le général en chef fut inébranlable dans sa résolution, et resta dans une inaction absolue, attendant toujours cette intervention, pour laquelle cependant il n'y avait pas même de probabilité; car non seulement le rappel de l'ambassadeur de Constantinople, dont nous avons parlé, n'augurait rien de bon, mais encore le gouvernement français, n'ayant pas même envoyé d'agent auprès du gouvernement provisoire de la Pologne, pour connaître à fond les intérêts et la vraie situation de ce pays, montra suffisamment toute son indifférence. Il y avait, il est vrai, un consul français à Varsovie, M. Durand; mais celui-ci, accrédité auprès du gouvernement russe, a si bien servi sa cause, que l'empereur Nicolas l'a depuis décoré.

C'était alors le moment où non seulement peu de secours envoyés sur les côtes de la Baltique, pour aider l'insurrection de la Lithuanie, en fournissant des armes et des munitions, eussent promptement fait pencher la balance de notre côté; mais encore l'armée polonaise, secondée par les insurrections sur les derrières de l'armée russe, eût triomphé sans aucun secours étranger, si ses opérations n'eussent été paralysées par des promesses que l'on ne réalisa jamais. Les hommes clairvoyans, et surtout le prince Czartoryski, président du gouvernement national, reprochèrent sans cesse au général en chef son inaction, et le supplièrent d'agir avec vigueur; mais ils ne purent le décider à aucun mouvement important. Enfin les deux mois s'écoulèrent, et l'intervention n'arrivant point, tout le monde commença à s'alarmer. Les Lithuaniens demandèrent à hauts cris des officiers, des instructeurs et de l'artillerie; l'armée demanda des combats, au point qu'elle commença même à murmurer hautement. Le général en chef se décida alors pour l'expédition contre les gardes russes, postées sur la route de Pétersbourg, à trois marches sur la droite du gros de l'armée russe. Pour seconder plus efficacement l'insurrection en Lithuanie, il organisa en même temps un corps d'élite de

quelques cents hommes, avec des officiers et des instructeurs pour toutes les armes; deux pièces de canon suivirent ce corps que commandait le général Chłapowski. Skrzynecki marcha lui-même à la tête de l'armée sur les gardes russes, après avoir laissé en face de Diebitsch une forte division sous les ordres du général Uminski.

Toutes les mesures furent si bien prises, que notre armée se trouvait déjà devant les gardes russes, et que le général Chłapowski était entré en Lithuanie, en passant entre les deux corps russes, avant que Diebitsch eût eu connaissance de ce mouvement. Toutefois, une lenteur inexplicable dans notre attaque, et une grande précipitation dans la retraite des gardes, laissèrent à Diebitsch le temps d'accourir avec son armée, avant que nous eussions entamé ces troupes. Alors le général en chef se décida à se replier sur la rive droite de la Narew, et à garder la position sur cette rivière, en se mettant en communication avec la Lithuanie par son aile gauche, placée devant Lomża. On se replia donc derrière la Narew, et à mesure que les différens corps passaient le pont d'Ostrołęka, on les dirigeait sur différens cantonnemens, avec l'ordre de prendre des vivres pour quelques jours et de se reposer. La division du général Łubienski, qui formait l'arrière-garde, étant restée seule de l'autre côté de la rivière, eut bientôt sur les bras toute l'armée de Diebitsch. Les Russes forcèrent le passage de la Narew, en se jetant sur le pont d'Ostrołęka pêle-mêle avec l'arrière-garde, et prévinrent ainsi la destruction de ce pont. Skrzynecki, surpris à l'improviste, fit avancer en toute hâte son armée disséminée, pour s'opposer aux progrès de l'ennemi; aussi les différens corps furent-ils jetés dès leur arrivée, l'un après l'autre, sur l'armée russe, qui effectua son passage sous la protection de quatre-vingts pièces de canon placées sur les hauteurs de l'autre rive, qui dominait toute la rive droite. Il se fit alors un affreux carnage. L'artillerie russe balaya tout le terrain devant son infanterie, et détruisit les colonnes polonaises qui se présentèrent successivement, tandis que notre feu fit le plus grand ravage dans la masse compacte des Russes, qui se formaient en colonnes serrées à mesure qu'ils traversaient le pont. Cette boucherie dura trois à quatre heures, sans que les Russes eussent pu se déployer, et sans que nous pussions les rejeter sur l'autre rive; enfin la nuit survint, et l'infanterie

russe qui était sur la rive droite repassa le pont. Toutefois, la possession du pont d'Ostrołęka mettait le maréchal Diebitsch en état de recommencer le lendemain le passage de la Narew; et notre armée, séparée de ses deux divisions, dont l'une était restée devant Varsovie et l'autre se trouvait devant Lomża, ne pouvait se mesurer avec toute l'armée russe, renforcée par le corps des gardes. Le général en chef se décida à se replier sur Modlin. Il envoya en Lithuanie la division du général Giełgud, qui était restée devant Lomża, et à laquelle il joignit encore le régiment de cavalerie de Posen, en chargeant le général Dembinski de porter ses instructions.

Ainsi, la sanglante bataille d'Ostrołęka changea complétement la face des choses, et ouvrit encore une fois les plus belles chances à la cause polonaise. L'apparition subite d'une division de dix mille hommes en Lithuanie, rendit à l'insurrection, dans ce pays, la plus haute importance; tandis que la position excentrique de l'armée russe, rejetée sur l'extrême gauche de la Pologne, dans une partie du royaume dépourvue de vivres, assura à l'armée polonaise les moyens de se mettre, par la route de Brześć, en rapport avec les provinces du midi, ainsi qu'avec la Lithuanie.

Si, à cette époque, le cabinet français avait au moins veillé à ce que la Prusse gardât une stricte neutralité, l'armée russe eût été forcée de se replier sur ses ressources naturelles, et d'évacuer la Pologne. Mais il n'en fut pas ainsi. La Prusse ouvrit ses frontières à l'armée russe, lui fournit les vivres et les munitions nécessaires, lui permit de former des magasins sur son territoire, la mit ainsi à l'abri de toute insulte, et lui fit même construire un pont sur la Vistule par ses ouvriers et avec ses matériaux : l'armée russe passa donc cette rivière, qui jusque là avait été pour elle une barrière infranchissable. Dès lors celle-ci, regardant toute la Prusse qui entoure de ce côté la Pologne comme un grand dépôt de vivres et de munitions, et même comme sa citadelle, pouvait hasarder le passage de la Vistule, sachant qu'en cas d'échec elle pourrait se réfugier sur le territoire de Prusse, pour resortir ensuite par un autre point : ce que tous les détachemens russes refoulés en Prusse par nos troupes firent impunément.

Il est donc clair que ce secours, de la part de la Prusse, valut une intervention armée, puisqu'il facilitait les mouvemens

des troupes russes, leur fournissait les vivres et les munitions nécessaires, et leur offrait même une retraite à l'abri de l'armée polonaise. Nous le demanderons maintenant, n'est-ce pas la Prusse qui nous a porté le dernier coup? Le gouvernement français ne pouvait-il pas empêcher cette puissance de seconder ostensiblement les opérations de l'armée russe?

Ce n'est qu'alors que tout le monde ouvrit les yeux sur l'imminence du danger. L'on reconnut trop tard que l'on ne pouvait plus compter sur l'intervention du gouvernement français. Des mesures très rigoureuses eussent peut-être encore amené le triomphe de notre cause; mais toutes les fautes commises, l'incapacité de plusieurs chefs, et principalement l'inaction manifeste causée par l'espoir de l'intervention française, ayant été signalées comme des trahisons, cette idée s'empara de tous les esprits; on se crut trahi, et l'on perdit toute confiance dans les hommes qui étaient restés au timon des affaires.

Il n'entre pas dans notre plan de continuer le récit des opérations militaires qui, dans le désordre général, mal conçues et mal exécutées, hâtèrent notre perte. Pourquoi rappeler de si pénibles souvenirs? Qui ne sait qu'un ambitieux sans capacité, profitant des circonstances, se mit à la tête d'une faction à Varsovie, y suscita des désordres et des massacres, arriva par ce moyen au pouvoir suprême, et livra Varsovie aux Russes!...

Nous croyons avoir suffisamment démontré, 1° que la coopération de la Turquie et un faible secours porté sur les côtes de la Lithuanie, eussent fait pencher la balance de notre côté, comme l'a judicieusement soutenu le général Chrzanowski; nous croyons même qu'une seule de ces circonstances eût sauvé la Pologne; 2° que si le gouvernement français, craignant la guerre, n'eût pas fait des promesses d'intervention, nous n'eussions compté que sur nos propres forces, et, agissant avec vigueur, nous aurions triomphé; 3° que même sans aucuns secours, et malgré la perte de temps que l'espoir de l'intervention a occasionée, la cause polonaise eût encore triomphé si l'on avait forcé la Prusse à garder une stricte neutralité.

Il est donc facile de voir si le gouvernement français a pu sauver la Pologne, et même s'il l'a voulu.

Nous sommes cependant loin de croire que la perte de la Pologne eût pu entrer dans les vues politiques du cabinet des

Tuileries, qui probablement ne sentait pas encore alors toute sa force et s'est laissé circonvenir par la diplomatie russe. Il crut aux protestations du cabinet de St.-Pétersbourg; il crut qu'il suffisait que *l'ordre régnât à Varsovie pour empêcher la nationalité polonaise de périr*. Le gouvernement français ne se doutait pas alors que la générosité de l'autocrate transporterait en Asie une partie de la nation; que les propriétés de ceux qui avaient combattu pour leur sainte cause, seraient livrées aux Russes; que les Polonais seraient forcés d'accepter le pain de la misère imprégné de toutes sortes d'humiliations; que la Pologne serait en butte aux plus atroces vexations, sa langue et sa religion persécutées, ses écoles fermées; ses musées, ses bibliothèques dépouillés, ses enfans enlevés!

Dieu veuille que la Russie ne puisse plus en imposer à la France et à l'Angleterre! Ces deux puissances devraient enfin s'apercevoir que le cabinet de St.-Pétersbourg a l'habitude de tout promettre quand il veut frapper un grand coup, et qu'il ne tient nul compte de ses promesses quand ses vues sont accomplies; car il sait qu'on n'osera pas venir le chercher dans ses glaces et dans ses déserts. Quelle triste destinée pour l'Europe civilisée, si, après la destruction de la Pologne, ce gouvernement asiatique parvenait à englober dans ses vastes possessions deux grands états qu'il a actuellement en vue, la Turquie et les Indes!...

Lisbonne, février 1834.

Le général Bem.

L'AVENIR.

Malgré les tristes soins de nos troubles sans cesse renaissans, malgré nos passions implacables, et du sein même des calamités qui pèsent sur nous, osons nous placer dans la sphère de la plus haute impartialité, pour contempler la situation réelle de l'Europe, pour essayer de dégager des nuages sinistres dont elle est obscurcie, la loi de transformation que nous subissons en ce moment.

Une sève vigoureuse pousse à la fois dans toutes les branches du grand chêne de la civilisation. Cette sève, distribuée inégalement à différens âges de l'esprit humain, jadis, ne manifestait pas son énergie puissante, à la fois, dans tous les ca-

naux de sa merveilleuse végétation. Maintenant, il n'en est point ainsi, et l'esprit humain se soulève tout entier. Pendant que des peuples, restés jusqu'à présent inconnus à la renommée, viennent lui demander une part dans l'héritage des nations anciennes, noble Grèce, noble Italie, seriez-vous en travail, l'une et l'autre, d'un troisième siècle de gloire? Magnifique péninsule Ibérique, abaisseras-tu de nouveau les Pyrénées, qui te tiennent séparées de l'Europe? Généreuse Pologne, ressusciteras-tu pour être encore le rempart des nations qui veulent accomplir le développement de la loi chrétienne? Non seulement le champ de la civilisation va s'étendant sur toute la surface du globe, mais il va s'étendant aussi sur chaque point de la surface. Cette portion nombreuse de l'espèce humaine qui, à toutes les époques et chez tous les peuples, fut condamnée à se traîner plus ou moins ignominieusement, plus ou moins douloureusement, de l'esclavage à la servitude, pour qui, par conséquent, l'ordre social n'était point fait, cette portion nombreuse de l'espèce humaine, maintenant, est entrée dans la société légale. Ainsi toutes les sympathies générales se sont accrues en nombre, en intensité, en puissance.

Sans doute, nous aurions besoin de quelque calme pour opérer cette grande transformation sociale dont tous les peuples de l'Europe sont si profondément tourmentés; mais comment espérer le calme, en présence d'un pouvoir absolu, sans aucune de nos sympathies, et qui, retranché dans les retraites inaccessibles du nord, nous menace sans cesse de son intervention?

Si Bonaparte eût profité de son empire incontesté pour reconstruire le royaume de Pologne, nous serions à l'abri de cette inquiétude, et nos populations pourraient surveiller plus paisiblement le mouvement graduel de leurs institutions; surtout elles se confieraient davantage aux différens pouvoirs qui gouvernent les sociétés européennes.

Plusieurs pensent qu'il faudrait acheter le rétablissement de la Pologne au prix même de Constantinople cédé à la Russie, parce que, disent-ils, la Russie serait civilisatrice relativement à la Turquie. Mais on oublie donc que Constantinople peut ouvrir ou fermer les portes de deux mondes, que les Dardanelles seraient alors gardées par une puissance dont toute l'occupation serait de nous surveiller de plus près.

Qu'est-ce à dire? civiliser la Turquie! Ne pouvons-nous pas

y suffire ? Ne pouvons-nous pas accomplir cette œuvre par l'Égypte, par notre colonie d'Alger, par les îles de la Grèce, par la Grèce elle-même ?

Civiliser la Turquie ! Peut-être lui imposer le Catéchisme de Wilna !

Ne nous y trompons point, c'est ce fantôme de la Russie qui fait une partie de nos agitations.

Si l'empire de Turquie doit tomber, que ce ne soit point au profit de la Russie, car ce serait au détriment complet de la civilisation.

Deux grandes inspirations viennent agiter l'ame des poètes, depuis que le monde existe, depuis que les poètes ont reçu la mission d'être les voyans des peuples.

Les deux inspirations se rencontrent, à l'origine, dans le drame admirable de *Job*, le premier et le plus beau des poëmes.

Lord Byron a obéi à l'inspiration du découragement et du désespoir, celle par où commence le poëme de Job.

Sa muse, ne craignons pas de le dire encore à présent que sa généreuse mort devrait faire taire toutes nos plaintes, sa muse a toujours accusé la Providence; toujours elle a pris en pitié ou en ironie les destinées humaines.

Muse de lord Byron ! muse du désespoir et de l'ironie ! retire-toi de l'ame du grand poète, tu l'as trop égarée.

La première partie du poëme de *Job* est finie, la seconde va commencer; mais cette seconde partie sera une action noble et courageuse; le poète sera un heros inspiré par le génie de l'humanité.

Tant il est vrai que quelque chose de divin repose dans l'ame des poètes ! Balaam allait maudire, il bénit. Il bénit les tentes d'Israël, les destinées du peuple de Dieu.

Dieu a voulu reconquérir l'ame de lord Byron, comme il veut toutes les reconquérir. Il lui a parlé comme à Job, dans le sein du malheur; il l'est venu visiter au milieu de ses sinistres pensées : le poète, devenu le héros, va au secours des mêmes traditions religieuses qu'il méconnut. Il ne s'agit plus de les chanter, mais de les défendre.

Poète illustre ! c'est la Grèce qui va être le sanctuaire de ton expiation. C'est en te dévouant à une cause sainte que tu expieras tes chants contre la Providence.

Tel fut, sans doute, le conseil d'en haut sur lord Byron.

Maintenant, que la mort vienne saisir le corps du poète; son ame purifiée va, dans les demeures éternelles, chanter les éternelles lois de la Providence.

Nous n'entendrons pas de tels cantiques, mais nous les savons par la foi.

Peuples de la Grèce, pleurez votre héros! Guerriers, femmes et vierges, prenez le deuil de celui qui vint vous secourir, au milieu du délaissement général auquel vous étiez en proie.

Bénissez sa mémoire, car c'est vous qui lui avez enfin appris à ne point désespérer des destinées humaines.

Il crut en vous.

Il a tourné les yeux du côté de l'Orient; il a vu le crépuscule d'une éclatante lumière au bout de l'horizon nébuleux.

Peuples de l'Europe, chantez le grand poète expiré!

Un autre grand poète, qui ne reçut point l'inspiration de lord Byron, qui n'a rien à expier, M. de Lamartine, nous expliquera bientôt les destinées de l'Orient. Son beau génie, la place qu'il occupe dans les pouvoirs politiques de l'état, lui assurent la plus heureuse et la plus éclatante influence pour l'avenir, et sa voix ne peut manquer d'être entendue.

Il a bien voulu promettre au *Polonais* quelques-unes de ces considérations générales, qui doivent mériter un jour à ce recueil le titre de *Journal des intérêts de l'Europe*.

La *Revue Britannique* a publié plusieurs articles importans sur les moyens de réprimer les projets de la Russie; l'un a paru à la fin de l'année dernière, un autre vient de paraître. Nous croyons devoir insérer ici quelques fragmens de celui-ci, qui est lui-même traduit de la *Revue d'Edinbourg*.

« Si le divan jetait les yeux sur l'histoire de la Pologne, il y verrait par quel enchaînement de perfidies le cabinet de Saint-Pétersbourg a consommé la ruine de cette malheureuse nation, et quelle destinée il réserve à l'empire ottoman, s'il est assez faible pour se mettre sous sa dépendance. En présence du danger imminent qui menace la Turquie, il ne reste au sultan qu'à s'entourer d'agens et de baïonnettes russes, ou à continuer sans mollesse, mais avec prudence, l'exécution de ses plans de réforme, à l'exemple de Méhémet-Ali. En attendant, tous les cabinets jaloux de leur indépendance, et qui doivent compte de l'équilibre de l'Europe à leurs peuples et à la postérité, ont une autre tâche à remplir.

Et qu'on ne pense pas que les différentes annexes de l'empire ottoman soient jalouses de passer sous la domination

moscovite. L'abandon perfide dans lequel le cabinet de Saint-Pétersbourg a laissé, après les avoir poussés à l'insurrection, Czerni-George et ses Serviens, Vladimiresco et ses Valaques, Ypsilanti et ses Hellènes, et tant d'autres dont il a précipité la ruine, depuis l'insurrection de la Morée en 1772; toutes ces trahisons ont éteint la sympathie des Grecs pour leurs co-religionnaires du nord. Ces derniers ne se flattent pas sans doute d'avoir conquis l'affection des Turcs dans les campagnes de 1828 et 1829, lorsqu'ils portaient le pillage et l'incendie dans les villages bulgares, et en employaient les habitans comme des bêtes de somme ou de trait, au transport de leurs munitions et de leur artillerie. Malheureusement les réformes entreprises par Mahmoud ont été suspendues par la guerre désastreuse qu'il a été obligé de soutenir contre Méhémet-Ali.

Les races sclavones qui occupent les riches vallées du Danube et du Pruth, au nombre de 8 à 10,000,000 d'habitans, renferment tous les élémens d'un grand état. Pourquoi ces provinces ne prospéreraient-elles pas comme l'a fait la Servie sous le prince Milosch? Les nombreuses rivières qui du nord au sud se jettent dans le Danube, offrent d'excellens moyens de communication avec la Hongrie, la Gallicie et les états voisins, et un canal qu'on ouvrirait sur une ligne de trente milles d'étendue, depuis Rozowata sur le Danube, jusqu'à la mer Noire vers Kistanzi, offrirait un nouveau débouché inaccessible aux flotilles russes, abrégerait de plus de deux cent cinquante milles la navigation du fleuve, et le rapprocherait de Constantinople de plus de cent cinquante milles : le bassin du Danube recèle d'abondantes mines de houille; dans quelques années les bâteaux à vapeur sillonneraient ses eaux aujourd'hui silencieuses. Des intérêts communs cimenteraient l'union de ces tribus, un nouvel état surgirait du chaos de la barbarie, et ajouterait de nouveaux degrés à l'échelle de la civilisation dans l'Orient. La garantie assurée à ses limites, et l'exemple offert par le succès de cette fédération aux hordes éparses sur les rives de l'Euxin, du Dniester, du Don, tiendraient en échec la puissance moscovite, et contribueraient à hâter la résurrection de la Pologne. L'Autriche elle-même trouverait dans cette confédération un fidèle allié, dont les rapports commerciaux seraient pour elle d'un haut intérêt.

Sur la côte orientale de la mer Noire, le rétablissement d'un état arménien assis sur le Caucase, le Taurus et la mer Caspienne, neutraliserait les intrigues de la Russie en Perse, en Syrie et en Égypte, et reporterait la civilisation aux lieux mêmes qui furent son berceau.

L'Égypte subira toujours l'ascendant d'une puissance maritime; et ce sera faire une douce violence à Méhémet-Ali, que de le pousser vers le but de son ambition : le califat et l'empire

de l'Arabie. Qu'on se rappelle ce mot de son fils Ibrahim à ceux qui lui demandaient, après la bataille de Koniah, jusqu'où il s'avancerait : « Jusqu'où l'on cesse de parler arabe, répondit-il. » C'est là le secret de ses victoires.

Plus près de nous, la bataille de Navarin a assuré l'indépendance de la Grèce, que les cabinets ont sagement consacrée. Tant qu'elle jouira d'un gouvernement régulier, elle forcera le sultan à respecter la religion et les privilèges des rajas, sous peine de les voir se révolter et se réunir à leurs frères du sud. Telle est en effet la tendance des peuples de la Thessalie, de l'Éolie, de la Macédoine et de l'Ionie.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg, malgré son outrecuidance, sait aujourd'hui que l'empire moscovite forme une masse trop lourde pour s'engager dans des guerres lointaines. Il sait quelle difficulté ses armées ont eu à vaincre la faible résistance des Turcs en 1828 et 1829; et il n'a pas oublié leurs défaites en Pologne. D'ailleurs les armées de la Russie ne sont que nominales : disséminées sur un immense territoire, elles sont, à l'exception de la garde impériale, mal payées et peu favorablement disposées; l'administration de la guerre n'y vaut pas mieux que chez les Turcs. Des témoins dignes de foi nous attestent qu'ils ont vu arriver dans leur camp, après la paix d'Andrinople, les bandes de conscrits, serfs pour la plupart enchaînés, et marqués comme des galériens, afin qu'il leur fût impossible de s'échapper. Qu'on juge du moral d'une armée composée de semblables élémens! Les privations et la misère du soldat et de l'officier russe passent toute expression. Sur quarante mille hommes qui arrivèrent à Andrinople au mois d'août, douze mille avaient succombé au mois de novembre suivant, et sur huit mille qu'on entassa dans les hôpitaux, il n'en sortit que quinze cents. Chose horrible à dire! le reste était mort de besoin! Privés de vin et d'eau-de-vie, ils n'avaient pour boisson qu'une eau détestable, et au milieu de l'hiver de 1830, ils couchaient à terre par milliers dans de mauvaises baraques, sans feu, sans lits, sans matelas ni couverture. Une division de quinze mille hommes, campée au-delà des Balkans, n'avait pas un seul médecin, et les soldats mouraient par centaines, de froid, de faim, de fatigue et de l'insalubrité du climat. La mort moissonne tous les ans dans l'armée russe cinquante mille hommes, sans compter ceux qui tombent sur le champ de bataille. L'engagement des soldats dure vingt-cinq ans sans congé, et sous le joug d'une discipline barbare; mais on a soin, pour arrêter les progrès de la sédition, d'empêcher que le soldat ne soit instruit de ce qui se passe dans les divers cantonnemens, et même d'une division à l'autre. Cette précaution prouve combien il serait dangereux de rassembler sur un seul point un corps d'armée considérable.

Depuis l'avénement de Nicolas, la Russie n'a cessé d'être dans un état de crise qui touche aujourd'hui à son paroxisme; ses provinces de Pologne mutilées, mais palpitantes encore, ne vivent plus que pour la vengeance; un mécontentement sourd règne dans l'armée, et l'aristocratie n'attend que l'occasion favorable pour éclater. Ce que nous craignons aujourd'hui, c'est que, par le seul effet d'une attitude menaçante, la Russie n'effraie l'Europe au point d'obtenir de la pusillanimité des cabinets l'affermissement de son influence sur le divan, et la reconnaissance du traité qu'elle vient d'arracher aux terreurs et à la reconnaissance de la Porte.

Imposons enfin à la Porte-Ottomane l'ascendant d'une politique libérale; que la perfide protection de la Russie s'éloigne en réalité des rives du Bosphore; ne permettons pas que, devançant le reste de l'Europe sous prétexte d'un traité d'alliance, elle fasse de la Turquie une province russe. Mais protégeons le libre accès de ses mers et de ses ports au commerce de tous les peuples, et que les réformes commencées par Mahmoud aient d'autres agens que l'empereur Nicolas. »

BALLANCHE.

LITTÉRATURE.

UNE TOMBE SUR LA ROUTE DE SIBÉRIE.

POÉSIE DE GARCZYNSKI.

Oh! puissiez-vous ne connaître jamais ces pays où l'éternel hiver serre l'ame de ses glaces, où la violence et l'ignominie, les supplices et les tourmens sont la loi des nations et le caractère des mœurs. Oh! puissiez-vous ne connaître jamais ces pays!

Si la foi et l'espérance placées entre l'éternité et la vie de ce monde ne sont pas un rêve, le moment du salut est dans l'heure de l'agonie. Mais que celui qui se dirige de l'occident vers l'orient, renonce à tout espoir de retour. Si vous avez une fois mis le pied sur cette frontière, malheur à vous, martyr! cent fois malheur! Pour vous est éteinte toute espérance et toute consolation!

Aujourd'hui on conduit de l'occident mille nouveaux prisonniers; ce sont les derniers souvenirs de la nation qui vécut un instant et mourut au milieu de sa vie. — Ce sont les débris d'un vaisseau après le naufrage; — ils flottent là où les pousse

la tempête. Chacun d'eux chargé de chaînes est traîné par un bourreau. Leurs vêtemens sont de misérables haillons, leur habitation une hutte enfouie sous la neige.

Ils sont tous jeunes, — et cependant déjà chacun d'eux porte sur son visage l'empreinte de la vieillesse. — Leur prunelle est sans feu — leur visage est pâle et morne. On lit leurs pensées dans leurs regards. — Ils rêvent du passé. Le souvenir alimente le cœur et l'esprit. Heureux encore s'ils savent s'en enorgueillir comme la victime de ses cornes dorées, et si dans la foule parasite des mercenaires ils méprisent le czar et ses valets.

La troisième semaine de leur voyage s'écoulait. La moitié morte de froid dans la route est ensevelie sous la neige, et le reste sera demain en Sibérie. Ils se sont arrêtés aujourd'hui sur les bords de l'Oural pour faire leur dernière étape.

La nuit était glaciale. — Sur la terre, au loin, aussi loin que le regard peut s'étendre, il fait pâle, horrible, le ciel est nébuleux, les étoiles sont suspendues sans éclat dans le brouillard de la nuit. Une haie hérissée de piques se dresse autour de quelques hommes endormis auprès d'un feu de copeaux. Des chevaux tartares fouillant la mousse de leurs pieds, errent dans les champs ; plus loin se tient un piquet de cosaques. La lune se montre parfois derrière les sommets de l'Oural — tantôt elle disparaît tout-à-coup — et demain, à l'aube, il faudra de nouveau se mettre en marche.

Ils dorment ! — silence ! — le bruit des chaînes et des armes retentit seul parfois confusément, ou bien des lèvres à demi fermées du prisonnier assoupi un nom s'échappe. O songe, ô rêve ! trésors de l'ame ! vous êtes comme le soleil, vous revêtez toutes les créatures de l'éclat et des couleurs de l'arc-en-ciel ! Qui oserait affirmer que le miracle du soleil, l'éclat et la couleur qu'il donne sont une illusion de la vue ! Qui oserait affirmer, quand, dans la nuit, l'éclat disparaît avec le crépuscule, que la vue pendant le jour n'a pas été réelle !

Deux cependant ne dorment pas ; — appuyé sur le sein d'un jeune homme, un plus jeune encore, un frère peut-être, semble reposer. Sa tête est penchée, il garde le silence. Le plus âgé, se tenant à l'écart, essuie long-temps ses larmes ; — à la fin il se dépouille subitement d'un manteau déchiré dont il était cou-

vert, et il en enveloppe le corps tremblant de son compagnon. Tous les deux gardent le silence — à l'un manque la parole, la tristesse ferme la bouche de l'autre.

Leurs lèvres étaient muettes. — Mais quand la langue se tait, le sentiment parle dans l'ame et dit des choses bien plus vives que des milliers de froides expressions. Ainsi le plus âgé de ces infortunés penche sa tête vers la tête de son ami. De sa chaude haleine il cherche à raviver son haleine. Il étreint ses lèvres dans un doux baiser, et de sa main tremblante il serre la main de son compagnon. Dans son corps il voudrait pouvoir verser une partie de son propre souffle, de sa vie, de sa chaleur.

Tu ne m'aimes pas — tu meurs sans moi — murmure-t-il enfin en pleurant. Quand je t'enlevai secrètement à tes parens, tu voulais partager avec moi la palme du martyre. Nous jurâmes de vivre et de mourir ensemble. Mais maintenant dis une seule parole à ton amant pour le consoler ; dis-lui que tu vis — que tu m'aimes — que tu es toujours à moi. Mais c'est en vain ; l'incarnat de sa joue s'est éteint après avoir brillé, comme dans l'azur du ciel les nuages revêtent les teintes noires au coucher du soleil. Ses yeux égarés se sont tout à coup cachés dans la paupière ouverte — ses lèvres sont bleuâtres. — Elle a cessé de respirer. Mais aussi on n'entend plus les gémissemens de l'amant.

Il est calme de nouveau. — Le matin, quand les sentinelles donnèrent au camp le signal de la marche — lorsque tous les prisonniers furent prêts, deux seulement restent immobiles. — On accourt, on regarde : ils sont morts tous les deux. Leurs mains raides s'étreignaient avec force ; leurs lèvres, collées dans l'embrassement, étaient froides, et leurs yeux fixes étaient éteints. Aussi ils sont réunis comme le fer qui se précipite sur l'aiguille aimantée, ou bien comme le guerrier qui s'élance en criant au combat.

Au milieu des steppes sauvages on leur creusa un tombeau. Ce tombeau deviendra la borne des frontières. Peut-être même un jour ils seront nos sauveurs. Car dans tous les siècles le soleil de la liberté est réchauffé par les flammes de l'amour des victimes.

L. P.

VARIÉTÉS.

UNE SCÈNE DE RECRUTEMENT RUSSE EN POLOGNE.

Dans tous les pays civilisés, les lois tendent à alléger les sacrifices que demande à la nation sa représentation armée, par une répartition régulière de cette charge, par l'humanité et la justice avec laquelle on y procède. Il est facile de concevoir l'enthousiasme avec lequel un homme libre court sous les drapeaux pour la défense de sa patrie; on conçoit aussi l'intérêt qui fait embrasser aux hommes la carrière militaire, pour s'assurer un moyen d'existence quelconque; mais voir une armée de 700,000 hommes recrutés par la force et par la violence, voir cette armée mal nourrie, mal payée, exposée aux traitemens les plus barbares, composée, en grande partie, du rebut de la société, d'hommes incorrigibles jetés par châtiment dans les rangs de l'armée, voilà ce qu'il est difficile de comprendre, et ce qu'on ne peut voir sans étonnement. Tel est cependant le mode de recrutement en Russie et dans les pays qui ont eu le malheur de tomber sous sa domination.

Le vaste empire russe, formé par l'agrégation d'élémens tout-à-fait hétérogènes, de peuples et de pays les plus distincts, est basé sur l'absence des lois et la puissance illimitée du souverain. Après avoir ainsi posé les fondemens de sa force matérielle, il a lancé son anathème contre la force morale de l'homme, qu'il ne considère que comme l'instrument aveugle de son despotisme. Il a banni de la langue des peuples qu'il a soumis, les mots de *nationalité* et de *patrie*, et y a substitué ceux de *fidélité au Czar* et d'*obéissance aveugle*; le mot même d'*honneur* n'est toléré qu'autant qu'il peut être isolé d'un sentiment patriotique et national. C'est avec de telles dispositions qu'on procède au recrutement, qui répand tant d'effroi et de terreur dans les populations.

Le paysan qui devient soldat russe est l'être le plus malheureux qui se puisse imaginer; il est mis hors la loi de l'humanité, il cesse d'être homme, il sert d'appui à tout ce que le despotisme a de plus abject; c'est un chiffre de plus dont on peut disposer à volonté; sa fortune, son existence dépendent du caprice du premier officier. La vie du soldat russe n'entre point dans le compte, on n'y attache pas la moindre impor-

tance, tandis que la mort d'un cheval, dans la cavalerie, entraîne souvent une grande responsabilité. Il sera donc facile d'expliquer pourquoi il est plus aisé à un officier russe de s'emparer de la ration du soldat que du fourrage de son cheval. Quand un soldat périt d'une mort violente, il suffit d'en faire le rapport et de déclarer le jour de son décès.

L'armée russe est en proie à une grande corruption ; un système de vol organisé y est généralement répandu ; le pauvre soldat est volé par le sous-officier, le sous-officier par le lieutenant, le lieutenant par le capitaine, le capitaine par le colonel ; et comme le soldat serait exposé à mourir de faim s'il ne cherchait pas quelque compensation, il dépouille à son tour le malheureux paysan. Cet infame régime de soustraction est toléré par le gouvernement, et ronge en Russie toutes les branches de l'administration ; il est considéré comme une économie pour l'état, qui accorde aux employés à peine le quart du traitement qui leur serait nécessaire.

Le terme fixé au service du soldat est vingt-cinq ans ; c'est, on peut le dire, vingt-cinq ans de travaux forcés. Il doit s'estimer heureux si, après de longues années d'une conduite irréprochable, il devient caporal ou sergent. Il voit devant lui toute carrière fermée, il n'a nul espoir d'un sort meilleur : on citerait difficilement l'exemple d'un officier sorti des rangs de l'armée. Par esprit d'économie, le gouvernement russe donne aux soldats, après quinze ou vingt ans de service, un congé limité, et leur refuse, pendant ce temps, leur solde. Il arrive donc que ces malheureux, forcés de chercher quelques moyens de subsistance, arrivent, après bien des fatigues et des peines, à leur ancien domicile, trouvent leurs parens morts, leur famille dispersée, et, dans leur cruel isolement, ils vont, en demandant l'aumône, frapper de porte en porte, pour pouvoir se présenter à leur régiment au terme fixé. C'est un genre de licenciement forcé introduit en Russie. Le soldat russe, après avoir sacrifié au service de l'empereur presque toute sa vie, reçoit, après vingt-cinq ans, sa démission, sans aucun secours, sans aucune récompense qui puisse lui assurer son existence ; il n'emporte avec lui que des blessures, et le souvenir d'une vie remplie de misère. Ignorant, infirme, souvent mutilé, sans amis, sans famille, il devient un fardeau pour la société. Il est vrai que la plupart meurent pendant le cours

de ces vingt-cinq ans, à cause des maladies et des mauvais traitemens. Telle est la récompense accordée au malheureux soldat, que la force brutale enlève à ses parens pour en faire un défenseur du despotisme. Aussi, qu'y a-t-il de plus triste que la scène du recrutement, que le sourd désespoir et la douleur de la famille, qui voit, dans le nouveau soldat, un homme mort civilement pour lui et pour elle! Il n'y a point d'être aussi malheureux qui veuille consentir à changer son état pour celui du soldat russe, état qui est considéré par la législation elle-même comme un des plus graves châtimens qu'on puisse infliger à un criminel. C'est cette affreuse punition que le czar impose à des milliers de ses sujets, pour sévir contre la liberté des autres peuples.

Le paysan russe, habitué depuis des siècles à un régime tyrannique, subit le sort du recrutement avec une certaine résignation, qu'il lui est d'autant plus facile d'acquérir qu'un sentiment de nationalité l'encourage aux souffrances. Mais il n'en est pas ainsi avec les peuples étrangers attachés forcément à la domination moscovite, qui voient dans le recrutement le tombeau de leur nationalité et de leur dignité d'homme!

La levée de l'armée, en Russie, n'a point d'époque fixe; elle dépend de la volonté des souverains et des circonstances. Une guerre imminente ou un nouveau projet d'empiétement du cabinet russe, donnent l'éveil au sénat, qui, selon la volonté de l'empereur, publie un ukase par lequel il ordonne une levée de deux, quatre, six et même huit hommes sur cinq cents. Le recensement a lieu tous les vingt-cinq ans, et quelquefois à des époques plus rapprochées. Le vieillard, l'infirme et l'enfant sont portés également sur le registre; et, chose extraordinaire, on y fait même figurer les morts jusqu'au nouveau recensement. Malheur au paysan qui jouit de la santé, de la jeunesse! malheur au seigneur, puisqu'il doit exécuter le premier l'ordre barbare du souverain! c'est lui qui doit s'emparer de la victime, subir les frais considérables du recrutement, et la livrer au tribunal qui doit décider de son sort.

Quand ce terrible impôt va être levé, tout le pays est en deuil; jamais catastrophe ne donne lieu à plus de douleur et d'effroi. Quiconque croit être apte au service militaire quitte sa femme, ses parens, ses enfans, et cherche un asile

dans les bois, où il endure souvent les tourmens de la faim. Les villages deviennent déserts, les manoirs se remplissent de jeunes paysans gardés comme des prisonniers. Rien de plus affreux que la chasse que le seigneur est forcé de faire à ceux sur qui le choix est tombé; c'est une guerre civile entre des hommes déplorant également les suites de l'injustice et de l'arbitraire. Les jeunes gens poursuivis dans leurs chaumières, pour se soustraire au sort qui les attend, se mutilent les membres, s'arrachent les dents, et, dans leur désespoir, se défendent même les armes à la main contre leurs assaillans.

Au milieu de cette calamité, il y a une classe d'hommes qui se réjouit, qui fonde ses espérances de fortune sur le malheur des autres. Ce sont les employés du gouvernement, de tous temps en hostilité permanente avec les habitans. Le souverain qui règne seulement par la force, exerce son despotisme à l'aide d'une hiérarchie organisée de fonctionnaires publics qui commettent impunément les actes les plus arbitraires. Toute levée de recrues leur présente la source la plus féconde d'exactions. Le gouvernement désigne parmi ses dignes agens les membres de la commission du recrutement destinés à statuer sur la validité des paysans qui sont présentés. Mais, comme il est toujours de la politique de la Russie de donner une apparence légale aux actes les plus odieux, le gouvernement appelle au sein de cette commission des fonctionnaires honorables, et, par de prétendues instructions données à chaque nouvelle levée, il est censé s'opposer à tous les abus dans le recrutement. Cependant cette demi-mesure ne sert à rien. L'influence du maréchal et des magistrats, siégeant dans la commission, devient presque nulle; le gouverneur de la province, ou tout autre employé de la couronne, le délégué militaire et le médecin du gouvernement, jouissent de toute leur omnipotence. Ce sont eux qui représentent le Czar; sur eux retombe la responsabilité des actes de la commission; dans leurs mains se trouvent tous les moyens d'oppression et de spoliation. Le seigneur se considère comme trop heureux, s'il parvient à faire recevoir pour recrue l'homme qu'il avait choisi, autrement il est forcé de recourir de nouveau aux arrestations, de faire les frais de transport et toutes les dépenses qui accompagnent le recrutement; car, si le terme arrive sans que le nombre nécessaire de recrues soit livré au gouvernement, le

force armée tombe sur ses villages, lui enlève les hommes les plus dignes de pitié, le soutien de familles entières. C'est sur ces embarras que se basent toutes les spéculations infames des membres de la commission nommés par le gouvernement; ils tâchent de couvrir l'odieux de leurs actes par un zèle prétendu dans leurs fonctions; ils s'efforcent de trouver quelque défaut dans les hommes qui leur sont présentés; ils savent être aveugles sur ces défauts quand ils sont gagnés par l'argent; et tous s'entendant mutuellement, se prêtent la main dans leur vil commerce, dans leur trafic illicite. Tel est le système de corruption russe dans les actes de l'administration. Les lois qui défendent hautement la vénalité prescrivent la même punition pour celui qui donne et pour celui qui reçoit; c'est un moyen puissant de faire garder le secret à tous les deux (1).

Les frais de recrutement sont évalués à cent francs par tête; mais cet impôt si onéreux se trouve encore très léger quand on le compare aux souffrances morales dont il est la cause. Quiconque a vu faire le recrutement cherche vainement une comparaison: le marché aux hommes dans un port de corsaires, la marche lugubre des condamnés qu'on conduit au supplice, ne sont encore rien auprès du recrutement en Russie.

Nous allons esquisser un tableau qui a laissé dans notre ame une des plus poignantes sensations; c'est une de ces nombreuses scènes qui se passent au moment de la levée des recrues.

Parmi les paysans lithuaniens, il s'est conservé beaucoup d'usages anciens, qui semblent indiquer que ce peuple est d'origine scandinave. Quand, par exemple, la mort ou un malheur quelconque met en deuil une famille, une des plus jeunes femmes de la maison devient pleureuse; c'est elle qui, à l'entrée et pendant le convoi funèbre, improvise une plaintive narration du douloureux événement. Sans apprêts, avec la plus grande naïveté, elle exprime ses sentimens de douleur; quelquefois même la voix mélancolique de la pleureuse prend l'accent du désespoir, et s'anime. Ce chant élégiaque, si commun en Lithuanie, nous rappelle beaucoup les bardes écossais. En général, cette manière d'exprimer la douleur a un caractère

(1) Il arrive souvent qu'un fonctionnaire russe s'entend avec un plaideur polonais pour lui faire gagner son procès moyennant une grande rétribution. Derrière la porte de son cabinet, il cache des témoins achetés, qu'il fait entrer au moment où il doit recevoir l'argent, et il s'écrie qu'on voulait le séduire. Le malheureux plaideur est obligé de doubler et redoubler la somme autant qu'il plaît au fonctionnaire russe; c'est ainsi seulement qu'il parvient à se délivrer d'un nouveau procès qui le menaçait. Voilà un des mille moyens dont se servent les Russes pour rendre leur vénalité impunie.

particulier commun à la simplicité de plusieurs peuples. C'est le plus bel épanchement d'une ame souffrante.

Il y a à peine quatre ans que mon attention fut attirée par des pleurs et des cris, dans une des rues principales de Wilna. Au milieu de la foule, j'aperçus une jeune fille échevelée, les yeux hagards, invoquant la pitié. A ses côtés, un vieillard octogénaire, à barbe blanche, se traînait à peine, tantôt s'appuyant sur le bras de la jeune fille, tantôt s'efforçant inutilement de comprimer ses violentes douleurs. Ils étaient précédés d'un groupe composé de quelques jeunes paysans escortés par la force armée. L'un d'eux, qui se faisait distinguer par sa taille et la beauté de ses traits, jetait souvent des regards sur la jeune fille, et répondait à chacun de ses cris par des gémissemens.

Le malheureux jeune homme et tous ses compagnons avaient les pieds embarrassés d'entraves. A la tête de tout le cortége s'avançait un employé de la police, vomissant des injures contre les paysans, et insultant à leur infortune.

Un intérêt plus puissant qu'une simple curiosité me fit suivre la jeune femme, et, en peu de temps, je me trouvai avec elle dans la cour de la maison du gouvernement, où se faisait la levée des recrues. Les sentinelles croisèrent leurs baïonnettes à l'arrivée de la foule, et repoussèrent indignement le vieillard et la jeune femme, dont les cris se faisaient entendre au loin. D'étroits corridors étaient remplis de jeunes gens destinés à fournir les recrues. De temps en temps, le silence de mort qui régnait en ce lieu, était interrompu par le bruit des fers et par des gémissemens. Enfin une grande porte s'ouvrit, et dans une vaste salle on réunit toutes les victimes, parmi lesquelles je reconnus bientôt le jeune homme qu'avait suivi le vieillard. Quels furent mon étonnement et mon indignation, quand on donna l'ordre à ces jeunes gens de se dépouiller de leurs vêtemens, et d'attendre pendant des heures entières, presque nus, le moment fatal de se présenter à la commission du recrutement. Les membres de cette commission n'étant pas d'humeur à se rassembler, un officier supérieur et un médecin au service du gouvernement entrèrent tout à coup, et visitèrent les jeunes gens avec cette brutalité qu'on souffrirait à peine dans un marchand de bœufs ou de chevaux, au milieu d'une foire. Ensuite ils eurent une courte conférence avec les envoyés chargés par les seigneurs de présenter leurs paysans, conférence qui se termina par des présens en argent. Sur tous les visages se peignait une vive inquiétude, et seulement ceux sur le sort desquels on devait décider étaient impassibles, concentrés en eux-mêmes comme des criminels auxquels est ravi tout espoir de grâce. Pour éviter la vue de ce hideux spectacle, j'entrai dans la pièce voisine. Là, se trouvaient les barbiers, qui rasaient le devant ou le derrière de la tête, selon que l'individu était reçu ou libéré, pour empêcher la désertion du premier, et une nouvelle présentation du second. Le plancher était couvert de tas de cheveux de toutes couleurs. Au milieu de ces trophées, trois barbiers militaires, à moitié ivres, affectant des airs d'importance, se promenaient en repassant

leurs grands rasoirs et préparant leur savon. Sur leur insipide physionomie colorée par le feu des liqueurs, se peignait une joie diabolique. Le devant de la tête rasé avec un peu de soin, est payé au barbier par l'envoyé du seigneur; l'occiput râclé est payé par le paysan lui-même. Le barbier russe sait très bien que tout le monde désire que son opération soit bientôt terminée; il mesure donc la longueur du temps et la force du fil de son rasoir sur le prix dont il convient d'avance. C'est ainsi qu'il se sert de toutes sortes de rasoirs, arrache jusqu'au sang les cheveux à l'un, et en enlève délicatement à l'autre, dans un clin d'œil, jusqu'à la moindre trace. Chaque tête lui rapporte presque autant que le traitement annuel qu'il reçoit de la couronne. Je m'avançai vers une autre porte qui servait d'entrée à la chancellerie de la commission. Celui qui n'a pas eu le malheur d'avoir quelque affaire dans une chancellerie russe, ne pourrait jamais se reconnaître dans la foule de personnes et de titres, depuis le premier copiste jusqu'au secrétaire. Tous ces employés, mal rétribués par le gouvernement, sont de véritables sangsues. Il est impossible d'avoir un mot d'écrit, d'obtenir la moindre réponse sans payer; autrement, toute plainte, si fondée qu'elle soit, devient inutile.

A côté de la chancellerie se trouvait la salle destinée pour la commission. Quelques mauvaises chaises, une table couverte de drap vert, et la planche destinée pour la mesure, en composaient tout l'ameublement. Bientôt la commission se réunit et on se mit à l'œuvre. Le gouverneur civil de la province, qui remplissait les fonctions de président, lut à haute voix le nom du seigneur dont les paysans devaient être présentés les premiers; le secrétaire le répéta avec plus de force, et il passa ainsi, de bouche en bouche, jusqu'à la chancellerie, la chambre des barbiers et les corridors. Aussitôt un homme nu, aux formes athlétiques, conduit rapidement par deux soldats, se présenta devant la commission. L'économe du seigneur à qui il appartenait, le contemplait avec plaisir, et semblait être sûr de sa réception; mais il n'avait point assez largement rétribué le médecin qui était chargé de la révision : celui-ci, secondé par le colonel, membre de la commission, après avoir remué en tous sens les membres du nouveau recrue, examiné brutalement ses yeux, et avoir crié fortement dans ses oreilles, arriva enfin à l'examen des dents. Tout à coup on vit dans la bouche quelque chose de luisant, qui disparut bientôt après. Le médecin regarda ensuite attentivement ses jambes, et découvrit un défaut capital. L'économe s'approcha timidement du gouverneur, et lui déclara que, parmi ses paysans, il n'en avait point de plus apte au service, et qu'il ne serait regretté de personne à cause de sa mauvaise conduite. Mais le secrétaire répliqua à l'économe qu'on n'avait nul besoin de ses explications, et lui fit comprendre que pour que tout se passât selon ses désirs, il aurait dû être plus éloquent, avant la séance, avec les fonctionnaires chargés du recrutement.

Le colonel et l'officier insistèrent, et le président s'écria : *Zatyłok* (l'occiput)[1]. Ce cri fut répété par mille bouches;

l'économe poussa un soupir; le jeune homme bondit de joie; il fut jeté de bras en bras, et alla tomber entre les mains des barbiers. Sa place fut occupée par un garçon de dix-huit ans, d'une complexion très faible et d'une taille qui était loin d'atteindre à la mesure prescrite. Mais l'économe chargé de le présenter avait su mieux s'y prendre auprès des membres de la commission. Placé près de la mesure, il était trop petit de deux pouces. Le colonel fit signe aux soldats; l'un d'eux saisit les talons du jeune homme, l'autre mit le poing sous le menton, et, dans cette position, ils surent tendre si bien son corps que la mesure se trouva remplie. Le malheureux tremblait en se plaignant que son bras droit était courbé; mais le médecin, sans faire attention à aucune de ses réclamations, s'écria que la maladie était fictive. Le gouverneur fit retentir le sinistre *Lop* (le devant de la tête)! et la nouvelle recrue disparut aussitôt pour aller subir le rasoir du barbier.

Une foule d'autres jeunes gens fut présentée ensuite à la commission. L'un subissait son sort avec résignation, l'autre se livrait au désespoir et aux imprécations; un troisième essayait encore de fléchir le tribunal impérial par des prières et des pleurs. Je vis enfin paraître le jeune homme qui avait paru si sensible aux pleurs de la jeune fille qui l'avait suivi; sa pâleur et son regard annonçaient le plus cruel abattement; son corps bien proportionné avait la raideur d'une statue. On le plaça auprès de la mesure, et l'on admira sa taille qui la dépassait de toute la tête. Il se prêtait volontiers à toutes les exigences; mais quand le médecin s'approcha de lui pour un examen plus sévère, blessé par sa brutalité, il leva les yeux sur lui avec indignation, repoussa sa main avec une noble fierté, et dans un patois mi-polonais, mi-lithuanien : « Je me porte bien, dit-il, mon corps n'a aucun défaut; mais, pour l'amour de Dieu, ayez pitié de ma malheureuse femme, qui gémit à l'entrée. J'ai deux petits enfans, un vieux père et une mère infirme dont je suis le seul soutien. » La douleur lui ferma la bouche; il crut avoir dit tout ce qu'il fallait; mais ses paroles furent accueillies dans l'auditoire par un rire moqueur. Le colonel, avec une effronterie de cosaque, en levant les épaules, sur lesquelles pesaient de grosses épaulettes, s'approcha de la nouvelle recrue, la frappa familièrement sur l'épaule, et lui dit : « Ne crains rien; on fera de toi un bon grenadier; tu te consoleras facilement de la perte de ta femme, et tu auras le bonheur de servir un empereur, ce qui vaut encore mieux que servir un seigneur. »

Alors un individu qui avait l'air d'un économe s'approcha d'un membre de la commission, et le supplia de libérer un jeune paysan présenté au recrutement contre la volonté du seigneur. « Celui-ci est bien malade, dit-il; on a refusé les paysans qu'il a destinés à sa levée, et la police s'est emparée de cet homme, un des habitans les plus estimés du village. La femme du seigneur vient d'apporter le reste de son argenterie afin de sauver le malheureux jeune homme; mais il lui faut encore quarante-huit heures pour arranger cette affaire. » Le

gouverneur, entendant ces paroles, demanda le nom du seigneur dans les terres duquel se trouvait la famille du jeune homme qui était l'objet de cette sollicitude. Un employé de la couronne lui répondit que le gouvernement avait été obligé de procéder lui-même à la levée des recrues, que le seigneur n'avait point encore présentées. Et le président impassible prononça avec sang-froid : *Lop!*

Un moment après, je rencontrai, hors de la maison où se passaient ces iniquités, un paysan entouré de soldats, avec la tête rasée et l'uniforme gris de recrue. C'était celui que suivaient le vieillard et la jeune femme. Elle désirait encore embrasser son mari; mais elle fut repoussée violemment par les soldats. Alors elle jeta un cri perçant et s'évanouit. Le jeune homme désespéré à cette vue, s'élance, renverse un soldat, s'empare d'un fusil et plonge dans son sein la baïonnette.

Des événemens de cette nature ne sont malheureusement que trop fréquens pendant le recrutement russe en Pologne. Que le sang des victimes versé retombe sur les auteurs de toutes ces cruautés, sur les oppresseurs inhumains de notre malheureuse patrie !

CHRONIQUE POLONAISE.

POLOGNE PROSCRITE.

Situation des Réfugiés. — *Service d'Alger.* — Si nous jetons un coup d'œil sur l'émigration polonaise, depuis sa malheureuse origine jusqu'à ce jour, il nous sera facile de nous faire une idée des constans efforts des ennemis de la Pologne pour étouffer son existence morale, et pour refroidir, par la calomnie, par la ruse et l'intrigue, des sympathies justement acquises. La position d'un réfugié est toute particulère : poursuivi par de cruels souvenirs, il cherche vainement une patrie dans tout ce qui l'entoure; il ne vit que dans l'avenir; on pourrait dire qu'il existe comme ces corps inanimés pendant l'hiver, qui se réchauffent au premier rayon du soleil de printemps : c'est une maladie lente et pénible, une sorte de végétation. Isolé au milieu de la foule, sourd au milieu du bruit, exposé aux plus grandes privations, entouré d'hommes passionnés, prêts à exploiter son infortune, il doit lutter contre des obstacles de toute nature. Nous voyons avec douleur que des hommes honorables se laissent quelquefois emporter au point de vouloir imputer à la majorité des réfugiés les torts que peuvent avoir quelques jeunes exaltés, quelques jeunes imprudens à cœur noble mais à l'esprit irréfléchi. Il serait bien temps d'apprécier à sa juste valeur la conduite de la majorité des réfugiés polonais; tous les jours ils donnent de nouvelles preuves de leur soumission aux lois, de leur résignation à endurer même de mauvais traitemens, de leurs honorables efforts pour se procurer des moyens d'existence. La Société Polonaise des Études, qui s'occupe de l'instruction de ses compatriotes, reçoit chaque jour grand nombre de demandes; le besoin

d'études se fait sentir de plus en plus, et si les moyens de la société et la protection du gouvernement répondaient aux bonnes dispositions des réfugiés, la plupart seraient déjà placés dans les manufactures et les écoles. Nous serions heureux de voir le gouvernement, qui vient récemment encore de rendre un grand service à l'émigration en accordant des subsides aux Polonais débarqués au Havre, continuer à marcher dans cette voie de bienveillance et d'humanité, et fournir aux réfugiés les moyens de s'instruire et de se livrer aux travaux de l'industrie. C'est ainsi que leur esprit sera détourné de tout projet coupable, et qu'ils pourront se passer de secours.

Quant à la part que pourraient prendre les réfugiés au service militaire d'Alger, il est hors de doute que, sous bien des rapports, ce service leur serait avantageux; il ferait rentrer le soldat dans sa carrière, il lui assurerait un moyen honorable d'existence, il servirait même de noyau à la nationalité polonaise, qui pourrait peut-être se conserver plus facilement dans un corps militairement organisé, et, surtout, il enlèverait aux ennemis de la Pologne toute occasion de compromettre ses enfans aujourd'hui dispersés. Mais si ces avantages ne sont pas compris par la masse des réfugiés polonais, ne nous hâtons pas de jeter un blâme sévère sur leur conduite; tenons-leur compte des obstacles que présente l'exécution de ce projet. En nous réservant de traiter une autre fois cette question plus au long, nous nous contenterons de dire que les Polonais voient généralement avec répugnance tout ce qui pourrait les arracher du sol de la France, à laquelle de vives sympathies les unissent; ils considèrent la France comme leur seconde patrie; ils y jouissent de l'hospitalité en vertu des services que les Polonais lui ont rendus, et en vertu de leur grande infortune. Mais si l'émigration polonaise était appelée à défendre la France, si elle voyait briller le moindre espoir de servir sa patrie, vous verriez alors les réfugiés polonais répondre unanimement à l'appel, vous les verriez tous prendre du service, et toutes les difficultés seraient aplanies. D'ailleurs, si l'on considère le petit nombre de soldats dans l'émigration polonaise, et l'énorme disproportion qui existe avec celui des officiers; si l'on met dans la balance ceux des réfugiés qui n'ont jamais été militaires, et qui n'ont jamais pris les armes que pour la défense de leur pays, on verra avec moins d'étonnement l'éloignement des Polonais pour aller à Alger. Quand viendra le moment où les causes qui ont amené la loi sur les légions étrangères en France cesseront d'exister, et quand ressuscitera-t-on en France ce nom illustre de *légion polonaise?* Avec quelle ardeur alors tout Polonais en France courrait aux armes; avec quelle joie les officiers se feraient soldats! Cependant, avant que cela arrive, nous nous permettrons de donner ici un conseil aux réfugiés polonais, et nous dirons à ceux qui ont fait de l'état militaire leur profession, ainsi qu'à ceux qui, se voyant privés des moyens d'existence, jouissent de leur jeunesse et de leur santé : « Vous avez fait pour votre patrie d'immenses sacrifices; vous êtes prêts à en faire de nouveaux ; vous ne devez donc pas

reculer devant un moyen qu'on vous donne de vous mettre à l'abri des lois exceptionnelles, des tracasseries de police, de ces reproches déjà renouvelés que vous êtes l'occasion d'une *surcharge de générosité?* Eh! que deviendrez-vous quand on vous aura privé des 45 francs par mois que vous recevez aujourd'hui? Dans les circonstances présentes, vous ne devez pas repousser l'offre qu'on vous fait; car des bords de la Méditerranée aussi bien que des rives de la Seine, le Polonais entendra le premier coup de canon tiré contre les Russes! »

Loi du 21 avril sur les réfugiés. La Chambre des députés s'est occupée, à la séance du 2 avril, de la loi exceptionnelle qui place les réfugiés sous un régime particulier, sous l'autorité immédiate de la police. Cette mesure inhospitalière, si contraire au bien-être des réfugiés, semble avoir été provoquée par des craintes artificieusement exagérées. Ceux-là mêmes qui regardent toute émigration politique comme un foyer d'anarchie et de bouleversement, auraient dû, au lieu de recourir à la violence et à un régime exceptionnel, au lieu d'aggraver la position déjà assez malheureuse des réfugiés, chercher à améliorer leur sort, à éloigner d'eux toute occasion de troubles, et à les encourager au travail, car le gouvernement ne dispose-t-il pas de mille moyens pour adoucir la position des réfugiés polonais? La Chambre a autrement compris sa mission: et au lieu d'alléger la sévérité de la loi du 21 avril, elle a donné au pouvoir de nouvelles armes, et a rendu encore plus pénible le sort des réfugiés. Nous avons assez longuement discuté sur ce sujet dans notre dernière livraison, il ne nous reste plus qu'à exprimer notre reconnaissance à ces nobles défenseurs de la Pologne, qui, ne se laissant point décourager par un succès trop incertain, ont défendu pied à pied les droits sacrés de l'hospitalité. Nous nous plaisons à citer ici les noms de MM. de Tracy, Salverte, Sade, Baude, Gauguis, etc. Nous regrettons que l'espace nous manque pour donner tous les détails de la séance du 2 avril; nous nous bornerons à dire que M. le rapporteur, tout en s'efforçant de prouver que la loi est une *loi d'ordre* et non une *loi d'exception*, a lui-même rendu justice à la bonne conduite de la majorité des réfugiés, quand il a dit: *Certes, je ne saurais trop assez le redire, la majeure partie des réfugiés est trop honorable, pour se prêter à des projets de bouleversement.* C'est cependant cette même majorité, que M. le rapporteur frappe par les nouvelles rigueurs proposées au nom de la commission; c'est encore, on peut le dire, cette même majorité que M. le rapporteur attaque, quand il se plaint de la *charge lourde* que cause à l'état l'expulsion forcée des réfugiés; car, ou il y a un très grand nombre d'expulsions, et alors les mesures coërcitives deviennent dispendieuses, et le témoignage de la bonne conduite des réfugiés contraire à la vérité; ou bien il y en a très peu qu'on doive expulser, et alors la charge n'est pas *lourde*. Plus loin, M. le rapporteur dit que l'Angleterre, la Belgique et les autres états sont ouverts aux réfugiés; et tout en les invitant en quelque sorte à quitter la France, il exprime immédiatement le désir de les conserver, en ajoutant: *Nous ne demandons pas que*

les réfugiés quittent la France. La Chambre s'est montrée impassible aux amendemens qui allégeaient un peu la sévérité de la loi; un seul a été adopté, celui de M. Clerc-Lasalle, qui fixe le minimum de l'emprisonnement à un mois au lieu de deux mois. Un des députés de l'opposition s'est dit être, par régime exceptionnel, *ministériel* pour cette fois, afin de pouvoir voter avec le gouvernement qui demande la prorogation de la loi seulement pour un an, tandis que la commission la demande pour deux. M. le rapporteur a déployé pendant toute la séance un zèle infatigable pour sévir contre les réfugiés, et une promptitude extraordinaire dans ses réponses aux *interpellations*.

M. le ministre de l'intérieur a renoncé au projet du gouvernement, et a même soutenu qu'il fallait voter la loi pour deux ans, puisque tous les *alien-bill* sont votés en Angleterre pour deux ans; il nous semble qu'il eût dû alors aller plus loin dans l'imitation anglaise, et dire : « Ouvrons nos ports aux réfugiés de tous les pays, puisque l'Angleterre leur donne un accès libre dans les siens. » Mais M. le ministre s'est bien gardé de faire cette conclusion. Après une longue discussion, la loi amendée par la commission a été adoptée à une majorité de 91 voix sur 297.

Le 22 avril, la loi votée par la Chambre des députés a été présentée à la Chambre des pairs, où elle a trouvé de l'opposition dans quelques uns de ses membres, et nommément dans M. le comte de Montlosier, qui a défendu avec énergie l'hospitalité accordée aux réfugiés; cependant il a eu tort, selon nous, de dire : *Que cette question est toute entière une question de pitié et de malheur, et qu'il fallait prendre garde de traiter les Polonais sous le rapport politique.* On connaît trop bien les services qu'ont rendus les Polonais à la France, et les grands avantages qu'assurerait à ce pays la renaissance de la Pologne, pour faire de la question polonaise une affaire de pure humanité. M. le général Excelmans a parlé avec chaleur contre la pénalité attachée à la loi, qui a été défendue par M. le comte d'Argout. Nous avons été fortement étonnés du désir qu'a exprimé M. le comte Dejean, d'enlever aux réfugiés les faibles subsides qu'on leur accorde : la France saura apprécier à sa juste valeur ce genre d'économie et cette crainte d'une trop grande générosité.

La loi a été adoptée à la majorité de 88 voix sur 93.

M. Lebeau, ministre de l'intérieur en Belgique, a tenu un langage bien différent. Voici quelques unes des paroles qu'a prononcées ce ministre dans la Chambre des députés, en rendant compte des mesures prises contre certains étrangers :

« L'hospitalité est dans les mœurs de la Belgique; elle tient à l'honneur national, et elle y tiendra toujours. J'en appelle à ces braves réfugiés polonais qui figurent dans les rangs de notre armée : que tous ces honorables réfugiés, que les étrangers qui honorent le pays de leurs talens, qui l'enrichissent de leur industrie, soient assurés que le territoire de Belgique est aussi inviolable pour eux que pour les régnicoles. »

SECOURS AUX RÉFUGIÉS.—La Chambre, dans sa séance du 8 avril, s'est occupée des subsides destinés pour les réfugiés po-

litiques. Le gouvernement a demandé la somme de 2,500,000 fr.; aucune réduction n'étant proposée, le chapitre a été maintenu. M. de Rancé a pris le premier la parole, et a donné d'excellens conseils aux réfugiés : « Que chacun d'eux, dit-il, selon le rang qui lui est assigné par son instruction, son industrie ou ses facultés physiques, cherche dans le travail une existence honorable et préférable de beaucoup à celle que nous nous efforçons de lui assurer jusqu'à présent. Que MM. les ministres prescrivent à leurs agens, et notamment aux préfets et sous-préfets des départemens, de faire, à cet égard, aux réfugiés de justes représentations; que les autorités locales leur prêtent assistance auprès des particuliers qui, dans des entreprises commerciales et industrielles, peuvent offrir du travail à des capacités de différentes portées; qu'enfin les réfugiés qui préféreraient le noble métier des armes, n'hésitent plus à prendre du service dans les légions étrangères que nous entretenons sur les rives africaines. C'est ouvrir une belle carrière aux réfugiés, que de leur offrir l'occasion de s'acquitter avec la France, que de leur confier la garde et la défense d'une partie de notre territoire. » Nous avons cité ces paroles comme un nouveau témoignage de l'utilité des conseils que nous avons déjà donnés à l'émigration polonaise; mais si nous sommes d'accord sur les avantages que procure le travail à tout le monde, et surtout aux réfugiés, nous sommes loin de dire avec ce député, qu'ils se trouvent dans une *inaction obstinée*. Certes, avant de lancer le blâme, faut-il encore peser bien les mots et les circonstances. Nous pouvons l'assurer positivement, beaucoup de réfugiés suffisent à leur entretien par leur propre travail; un plus grand nombre encore ne demanderait pas mieux que de se procurer, par leur industrie, quelques moyens d'existence, mais ils y trouvent de grands obstacles soit dans la langue qu'ils ne connaissent point, soit dans le dénuement dans lequel se trouvent beaucoup d'entr'eux, soit enfin dans les lois de police qui les gênent et qui les soumettent à des formalités, à des résidences forcées, sans égard à leurs propres intérêts. Il en est de même de ceux qui voudraient continuer leurs études : un médecin se trouve à l'école de droit, un peintre à l'école de médecine, etc., et jusqu'à présent, sur douze demandes dans le but de faciliter l'instruction des jeunes Polonais, à peine a-t-on pu obtenir deux ou trois réponses favorables. Il ne s'agit donc pas, comme l'a très bien dit M. de Tracy, du *vouloir* des réfugiés, mais du *pouvoir*; car du désir à l'exécution il y a bien loin. Après les discours de MM. de Tracy, Nogaret, et quelques mots de M. de Rancé, le chapitre a été adopté.

—Les bruits qu'on a répandus sur les préparatifs des Polonais, relativement à l'enlèvement de Lindau, sont trop absurdes pour qu'on y ajoute foi; ce n'est que la malveillance qui peut les répandre. La position de ces réfugiés devient tous les jours plus pénible et plus embarrassante : ils se trouvent abandonnés à leurs propres moyens de subsistance.

Le nombre des Polonais entrés les premiers en Suisse par la France, s'élevait à 470. Sur ce nombre, 195 sont revenus dans

le canton de Berne, parmi lesquels 30 ont demandé et obtenu des passeports pour la France; et 25, connus pour être des personnes très tranquilles et très aisées, ont l'intention de se fixer dans le canton de Berne.

Tous les Polonais en Suisse sont répartis dans les différens districts, où ils sont placés sous la surveillance de la police; ils ne peuvent pas s'éloigner de leurs cantons sans une permission du conseil exécutif. A dater du 1er avril, le comité ne leur accorde plus de subsides, et le gouvernement a aussi déclaré qu'ensuite de la résolution du grand Conseil du 10 février, il n'en paierait aucun. Ces réfugiés sont ainsi privés de toute ressource, et il ne leur reste plus que celle de prendre des passeports à l'ambassade de France, qui est prête à les leur accorder, comme le prouve la lettre écrite, en date du 30 mars, au Directoire fédéral par M. l'ambassadeur de France.

On lit dans cette lettre, que le gouvernement français accorde le passage sur son territoire à ces réfugiés, mais à condition qu'ils ne resteront sur le territoire de France pas plus de quinze jours. Des voitures les transporteront jusqu'à la frontière aux frais de l'état, et ils recevront, en outre, une solde de deux francs par jour. Leur itinéraire les conduira d'abord à Gex et à Baume-les-Dames, d'où ils seront dirigés sur Calais.

Le gouvernement français a fait déclarer au Vorort, par son ambassadeur, qu'il approuvait tout ce que le Vorort avait fait dans l'affaire des Polonais.

Mauvaise foi du gouvernement russe. — Un document de la plus insigne mauvaise foi a paru, le 11 mars, dans les colonnes du *Journal de Saint-Péters ourg*: c'est un état des officiers de l'ancienne armée polonaise au service effectif de 1830, avec les mutations amenées par les événemens politiques. Il en résulterait que, sur plus de 5,000 réfugiés, il y en a à peine 95 qui aient effectivement servi avec le grade d'officier, ou occupé des emplois dans l'armée polonaise, et que le nombre total des hommes qui ont été au service effectif dans leur patrie, ne monte qu'à 250 personnes. A des calomnies aussi absurdes qu'avons-nous à répondre, si ce n'est: *Venez et voyez?* Une émigration qui a dans son sein un très grand nombre de généraux, de membres de deux Chambres législatives, de hauts fonctionnaires de son pays; qui se compose de l'élite de la jeunesse, qui, au premier cri d'indépendance, a couru aux armes, des habitans de différentes parties de la Pologne, d'officiers de tout grade jusqu'au simple soldat; une telle émigration est hors de ce reproche, et saura trop maintenir sa dignité pour descendre dans l'arène et lutter contre les stipendiaires d'un pouvoir qui ne recule point devant les plus grandes iniquités pour atteindre le but qu'il se propose.

Les Polonais à Alger. — Les Polonais de la légion étrangère se sont déjà distingués plusieurs fois par leur bravoure et la régularité de leur conduite. Le général Duvivier leur rend là-dessus pleine justice dans son rapport sur la bataille livrée le 5 mars contre les Kabaïles. Le général cite entr'autres comme s'étant particulièrement distingués, MM. Borkowski et Hucz-

kowski, sous-lieutenans; Iwanczewski, sergent-major; Szołowski, Narewski, Jakobiński, sergens. Les compagnies polonaises, dit le général français, ont montré beaucoup de valeur et de sang-froid. Le chef de bataillon Horaïn a le plus contribué au succès de cette expédition.

François Zarembecki et Joseph Vern ont été nommés lieutenans, et Jules Titenbor et André Kuczkowski sous-lieutenans dans la légion étrangère d'Alger. Ces officiers occupaient déjà ce grade dans l'armée polonaise. Quelques jours auparavant, M. Tański, auteur d'un ouvrage remarquable sur la Russie, publié récemment à Paris, avait été promu au grade de capitaine dans cette même légion.

— La société démocratique polonaise est à la veille de se dissoudre; ses membres ont reçu l'ordre du ministre de l'intérieur de faire une déclaration par écrit, dans laquelle ils prennent l'engagement, sur leur honneur, de ne plus faire partie de cette société, et de ne point prendre part à aucune société secrète. Ceux qui ne voudront pas faire cette déclaration seront expulsés de France. Déjà plusieurs membres ont souscrit à cet engagement. Dans une lettre adressée à cette occasion au ministre de l'intérieur, la société déclare qu'elle n'est point secrète, que ses actes sont publics, et qu'elle ne cherche à propager ses principes sur l'émigration et la nation polonaise que par des voies absolument licites. Elle envoie au ministre la liste de ses membres et déclare qu'ils sont tous prêts à subir les rigueurs dont on les menace. La seconde partie de la lettre ne répond point au commencement; elle est remplie de dénonciations et de calomnies trop absurdes pour mériter la moindre attention.

— Le comité national de l'Emigration polonaise a publié, le 25 mars, une décision signée par le général Dwernicki et les nonces Ledóchowski et Jełowicki, par laquelle il établit, pour gérer les fonds de l'Emigration polonaise, une commission composée du général Sznaydé, et des nonces Tomaszewski et Bohdan Zalewski. La même décision fixe la somme que chaque réfugié, selon les secours qu'ils reçoit, doit verser tous les mois à la caisse de prévoyance pour les réfugiés nécessiteux; ainsi, les réfugiés doivent verser 1 fr. 50 c. pour 45 fr.; 2 fr. pour 60 fr.; 4 fr. pour 100 fr.; 10 fr. pour 150 fr.; 15 fr. pour 200 fr.; 20 fr. pour 250 fr., selon la somme mensuelle qu'ils reçoivent. Les soldats paieront 15 c. par mois; les sous-officiers 30 c. La commission rendra des comptes mensuels de ses recettes et de ses dépenses.

Nous devons borner ici la chronique de la Pologne proscrite; à notre vif regret nous nous voyons forcés, à cause du défaut d'espace, de renvoyer au prochain numéro des faits très importans. Mais nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que prochainement le cadre de notre journal sera agrandi, et chacune de nos livraisons se composera de quatre feuilles d'impression, au lieu de trois. En outre, d'importantes améliorations seront en même temps introduites dans notre journal.

POLOGNE SOUMISE.

I. Actes du Gouvernement. — Le gouvernement russe livre la malheureuse nation polonaise à toutes sortes d'oppression ; on dirait qu'il a l'intention non seulement d'excuser, mais même de justifier tout ce que le désespoir a pu inspirer de démarches et de tentatives plus ou moins audacieuses et inconsidérées aux malheureux réfugiés. Et l'on ose reparler d'amnistie, d'amnistie nouvelle, après les trois ou quatre actes qualifiés de ce nom, et qui n'ont été et n'ont pu être qu'un leurre, puisque ceux mêmes des habitans qui sont dans le pays, qui ne se trouvent dans aucune des catégories exceptionnelles, sont traités avec l'injustice, la cruauté la plus barbare. Dans sa conduite, le gouvernement russe ne distingue pas les classes ; il n'en favorise aucune ; il les confond et les embrasse toutes dans les vastes étreintes de son système de proscription. Deux ukases impériaux viennent à l'appui de cette assertion, qui, si elle n'était prouvée par le fait, aurait tout l'air d'une déclamation vaine et exagérée.

Le journal officiel de Varsovie (1) contient un ordre du gouvernement, en date du 16 janvier 1834, en vertu duquel « les gentils-« hommes de Lithuanie dont les titres de noblesse ne sont pas con-« firmés par la chancellerie russe, sont astreints, s'ils ont acheté des « propriétés habitées par des colons, à les revendre dans l'espace de « trois ans, et à être placés eux-mêmes sous la tutelle immédiate du « fisc. Si la vente ne s'effectuait point dans le délai fixé, le gouver-« nement se réserve de prendre les mesures qu'il jugera convenables. »

Tel est le sens précis de l'ordonnance. Éclaircissons par quelques mots et l'état des choses et la disposition précitée. Commençons par établir que si, en Russie, être noble est peu de chose, puisqu'il suffit d'un coup d'œil du Jupiter Pétropolien pour dégrader la plus antique noblesse ; si être noble est *peu*, n'être pas noble c'est n'être *rien du tout ;* c'est n'avoir ni liberté, ni droit, ni prérogative ; c'est être *chose (res)*, propriété mobilière de l'empereur ou d'un sujet privilégié. N'oublions pas que l'ordonnance dont il s'agit ne regarde pas des provinces essentiellement russes, mais la Pologne soumise au sceptre moscovite ; que dans cette Pologne la noblesse avait tous les droits dont jouissent les citoyens dans les pays les plus libres, et que cette noblesse, perdant patrie et liberté et passant sous le régime des czars, a été intéressée au plus haut point à conserver au moins le peu de droits alloués à la noblesse russe. Or, comment les conserver ? Il avait été ordonné de présenter les titres de noblesse à des commissions composées de citoyens du pays ; la reconnaissance de ces titres par ces commissions avait suffi jusqu'ici, et la confirmation de la chancellerie, espèce de cour supérieure établie à cet effet à St.-Pétersbourg, n'était qu'une formalité, vu que l'exercice des droits de noblesse n'avait pas été, jusque là, refusé à ceux qui, munis des témoignages des commissions susdites, n'avaient pas encore passé par l'instance de la chancellelie. La réaction des derniers événemens a changé cet ordre de choses. En vertu d'ordres nouveaux, on n'est plus reconnu noble à moins de titres approuvés par la chancellerie. Cette chancellerie est à l'une des extrémités de l'empire ; il faut que le pétitionnaire s'y rende ; il lui faut payer le voyage, payer l'acte d'approbation ; car, en Russie, on n'a rien, pas même la justice, sans payer ; il lui faut payer encore les expéditions, payer les dépenses du retour ; bref, les frais sont immenses. Beaucoup de gentilshommes, surtout après les ravages de la guerre, n'ont pas été en état de les supporter. Alors parut l'ordonnance du 16 janvier 1834, dont nous avons parlé plus haut, et voilà qu'un trait de plume fait déchoir des centaines de familles de leurs droits, et les dépouille

(1) Dziennik Powszechny du 5 mars 1834, n. 62.

d'un patrimoine acheté et acquis sur la foi de réglemens antérieurs.

Qu'y a-t-il à ajouter à ce simple exposé de faits? Peut-on s'étonner de l'effet que produit un arbitraire aussi odieux? Peut-on s'étonner que la nation, ne voyant dans le présent que honte, malheurs et calamités, se reporte tout entière vers l'avenir, et se livre à des chances les plus vagues et les plus incertaines? Quel est l'homme impartial qui pourrait condamner ce sentiment, et ne pas plaindre ceux qu'il anime?

Mais la persécution russe n'est point exclusive, et les bons paysans polonais partagent avec la noblesse les honneurs de l'oppression, comme ils ont partagé avec elle les glorieux périls de la lutte nationale.

Un ukase publié dans les gouvernemens de Lithuanie, de Volhynie et de Podolie, statue :

1° Que tous ceux des habitans du pays, colons, fermiers ou autres, qui ne se trouveront pas inscrits dans les derniers registres de population;

2° Et que les femmes et les enfans des villageois qui, depuis dix ans, ont été successivement incorporés dans l'armée russe comme recrues, seront déportés en Asie, pour être employés comme colons.

Les paroles manquent pour caractériser l'atrocité de ces deux mesures, et le gouvernement russe aurait, n'en doutons pas, luimême reculé devant l'horreur qu'elles inspirent, s'il n'avait pris le parti irrévocable d'exterminer une race qui lui est odieuse et antipathique.

II. Séquestres et Confiscations. — Les mesures de rigueur contre les Polonais proscrits ou absens continuent. Nous lisons dans le journal officiel de Varsovie (1) que dans le palatinat de Plock, on vient d'affermer pour douze ans le domaine confisqué de Wierzbice.................................. (revenu annuel) 3,405 flor. polon.
et pour trois ans, les domaines

séquestrés de Nakwasinsk (revenu annuel)	16,150
de Plonne..	5,100
de Choyno..	6,120
de Jastrzembie....................................	5,543
de Zlotopole.......................................	3,860
de Slawkowo......................................	935
de Mokowo...	8,330

Voilà donc les confiscations étendues au soi-disant royaume, et le noble statut organique du 26 février reçoit son entière exécution, même dans ses dispositions les plus rigoureuses!

III. Instruction publique. Nous avons déjà parlé plusieurs fois des écoles polonaises, de la destruction de presque tous les établissemens de ce genre qui ont existé en Pologne avant la guerre, de la réorganisation simulée et récente de cette partie. Une nouvelle publication (2) nous oblige à en parler encore. Il avait été question d'établir à Orsza (3) un lycée qui devait remplacer l'université supprimée de Wilna. On s'est ravisé; ce lycée n'existera point; il suffira de l'institut de St.-Vladimir, à Kiow. Nous comptons dans la Pologne soumise à la Russie près de treize millions d'habitans, sur une étendue de 1200 milles carrés géographiques; eh bien! sur ce vaste et immense territoire il n'y aura qu'*une seule* école supérieure, et encore quelle école! Jettons un coup d'œil sur l'état financier annexé au statut de cette quasi-université, et nous y apercevrons bientôt l'esprit russe, à la fois imitateur et barbare.

(1) Voyez le Dziennik Powsechny du 20 mars, n. 77. — (2) Voyez le même du 2 avril 1834, n. 89. — (3) Ville située sur le Dnieper, dans le gouvernement de Mohilow, sur la route de Smolensk.

Nous voyons : bibliothèque, médailles, cabinet de physique, observatoire, jardin botanique, cabinet de modèles, etc. Voilà pour l'imitation, encore était-elle facile, puisqu'on n'a eu que la peine de transporter ces collections et ces établissemens de Krzemeniec, où ils existaient par les dons volontaires des habitans, pour en faire cadeau à St.-Vladimir.

Voyons les dotations. L'observatoire a un fonds alloué de 1200 florins par an : autant valait-il ne pas avoir d'observatoire ; tandis que le manége est doté de 2500 florins. Une grande partie des fonds est employée à payer les surveillans : l'intendant de la police a des appointemens presque égaux à ceux du recteur. Les employés des bureaux de l'université ont chacun 100 francs pour farine et habillement. Ne croirait-on pas qu'il s'agit de matelots, d'hommes de peine ou bien de forçats? En Russie, cela n'étonne pas. Il y a presse pour les matelots, et presse pour les recrues de l'armée de terre ; c'est la recette ; l'emploi des machines acquises est à la merci du prince ; il les répartit et les dispose à volonté ; tel devient soldat, tel autre musicien, tel artisan ou bien employé de bureau, à tant de livres de farine et tant de coups de bâton par semaine. Mais quand on songe que la Pologne, privée de toutes ressources littéraires, est condamnée à se contenter de celles qu'établit la Russie, le cœur se serre douloureusement, et l'on a peine à ne pas s'abandonner au désespoir.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

Powstanie Narodu polskiego w r. 1830-1831. — Insurrection de la nation polonaise en 1830-31. Par Maurice Mochnacki. Chez Baudouin. — Cet ouvrage, de la plume d'un des meilleurs écrivains de la Pologne, annoncé depuis long-temps, était attendu avec la plus grande impatience. Le premier volume qui vient de paraître renferme un examen de la situation de la Pologne avant sa révolution du 29 novembre. L'auteur a ainsi jeté les fondemens sur lesquels, dans les deux volumes suivans, il doit bâtir son édifice historique. Nous ne voulons point juger avec précipitation un travail auquel l'auteur a voué son grand talent et ses longues veilles ; nous attendrons le complément de l'ouvrage pour en faire une analyse détaillée. Nous nous contenterons de dire que ce premier volume, que nous avons lu avec plaisir, se recommande par la clarté et l'élégance du style, caractère qui distingue toutes les productions de M. Mochnacki.

Przyszlosc pismo miesieczne. — *L'Avenir*, recueil mensuel publié par Adam Gurowski. — Jamais, peut-être, l'avenir de l'Europe n'a été plus voilé à nos regards, et plus incertain qu'aujourd'hui, et jamais peut-être les Polonais n'ont eu autant besoin de l'étudier. L'auteur de l'*Avenir* semble avoir entrepris cette tâche ; voyons comment il l'a remplie. Dans sa préface, il se dit être envoyé pour communiquer aux autres ce qu'il regarde comme la vérité ; et quoique son écrit doive être seulement le développement des principes renfermés dans le manifeste de la *Société Démocratique*, les circonstances ayant dispersé ses membres et jeté la confusion dans leurs idées, l'auteur a entrepris de publier ces feuilles sociales-littéraires. Il commence par une profession de foi, dans laquelle l'égalité, l'émancipation et la souveraineté du peuple sont regardées comme base de la société moderne. Ces dogmes purs et tout humains en eux-mêmes, peuvent avoir différentes applications d'après les diverses tendances des publicistes et des organisateurs des sociétés futures. La route que s'est tracée l'auteur de l'*Avenir*, n'est point nouvelle ; il détruit d'abord le passé, et son zèle frénétique, dans cette démolition, nous

étonne d'autant moins que la société d'aujourd'hui n'a que trop à se plaindre de la multitude de ces ouvriers démolisseurs, de ces prétendus architectes. Rien de plus facile que de crier anathème sur tout ce qui est vénéré, de fausser l'histoire, et de ne tenir nul compte de l'expérience, des moyens et des circonstances. L'auteur de l'*Avenir* est tout-à-fait dans cette voie, il surpasse même les hommes les plus audacieux de son parti; il ose proclamer ce que d'autres ont rougi d'avouer. En dépouillant l'homme de la partie la plus noble, de sa spiritualité, il base l'édifice de la société sur le plus pur matérialisme, et dirige vers lui le travail et l'industrie, qu'il prend pour idées organisatrices de l'avenir social. Un grand vague domine dans tout cet écrit; le cosmopolitisme matériel, la nationalité, le patriotisme, sont absorbés par le *ubi benè, ibi patria;* tout se concentre dans l'égoïsme le plus absolu; tout est matière; l'homme est l'instrument du travail, l'industrie est l'intelligence, le créateur, l'ordonnateur, l'esprit. On cherche vainement Dieu, on n'en trouve pas la moindre trace; c'est probablement l'industrie qui le remplace. Tel est, en résumé, le raisonnement anti-social qui remplit les pages de la première livraison de l'*Avenir*. Il paraît que son enfantement est laborieux et qu'il a trouvé peu de lecteurs, puisque depuis quatre mois il n'a paru qu'un seul numéro. Nous avons attendu vainement les nouvelles livraisons pour en rendre compte; il faut nous contenter de la première. *Parturient montes, etc.*

NOUVELLES DIVERSES.

On nous mande de Pétersbourg : « Dernièrement on a représenté sur « le théâtre de la cour un drame historique qui a produit la plus vive « sensation. Le sujet est emprunté à l'histoire de la délivrance de « Moscou, conquise par les Polonais en 1613. La pièce a été reçue « avec le plus grand enthousiasme; les sentimens d'une haine *ver-* « *tueuse* contre l'*infernale* Pologne éclataient à tout moment. L'au- « teur, nommé au milieu des applaudissemens, est M. *Kukolnik.*

— On nous mande des frontières de la Prusse, qu'on a *ordonné* à Varsovie une souscription de 500,000 florins, destinée à un grand bal pour célébrer le retour du maréchal Paskiewicz. On prétend que Paszkiewicz doit proclamer une parodie d'amnistie qui n'amnistiera personne.

— Les persécutions russes poursuivent partout les malheureux Polonais, en Gallicie, en Prusse, en Saxe. Le 1er de juin est le terme où l'on forcera les Polonais, sans distinction, de quitter les états prussiens. On prétend que le czar lui-même doit venir à Varsovie, ou plutôt à une campagne royale près de cette ville, nommée *Lazienki*. On continue à dépeupler le pays, enlevant hommes, femmes, enfans, et en les envoyant dans les déserts de la Russie. On prétend qu'on envoie de la Russie à Cracovie un homme de la plus mauvaise réputation, nommé Hulanecki, pour y organiser une prétendue révolution. Ce machiavélisme servira peut-être à anéantir la ville libre de Cracovie, et à la donner à l'Autriche ou à la Prusse. Des armemens de terre et de mer continuent avec la plus grande vigueur dans les ports russes.

— MM. Lelewel, Pulaski, et Worcel, rédacteurs de la *Voix du Peuple*, ont reçu le 16 avril l'ordre de quitter la Belgique. M. Lelewel, eu égard à ses occupations scientifiques, a obtenu un sursis indéterminé.

— Les réfugiés polonais ont reçu l'ordre de se présenter toutes les semaines au commissaire de police de leur quartier. Ils sont en outre informés que les subsides qu'on leur accorde leur seront retirés s'ils s'éloignent sans autorisation du lieu de leur résidence.

— Nous apprenons avec une vive douleur la mort de Michel Plater, une des victimes les plus intéressantes du despotisme russe. Michel Plater fut à l'âge de 14 ans arraché à sa famille, et forcé d'entrer dans un régiment russe dans le Caucase, où la mort vient de l'enlever. Il avait écrit sur les murs de son école : *Vive la constitution du 3 mai !* » Ce fut là tout son crime. Sa mère est de la famille de Kosciuszko.

— La *Gazette de Lausanne* annonce que le directoire exécutif a répondu aux notes de la Russie et de la Prusse dans le même sens qu'aux précédentes.

— Nous lisons dans le *Courrier Français* du 27 avril une lettre qui désavoue les bruits faux répandus par la malveillance sur l'intervention des Polonais dans les troubles de Lyon. L'auteur de cette lettre dit avoir puisé ses renseignemens à une source officielle.

— Cinq numéros d'un écrit périodique polonais, intitulé *Kronika Emigracyi Polskiéy* (Chronique de l'Emigration polonaise) ont paru pendant le mois d'avril. Le 4e numéro contient un long article consacré au *Polonais*. Après avoir rendu justice, dans cet article, à notre principe de non-intervention dans les partis politiques en France, on nous accuse d'être allés trop loin dans ce principe, et d'avoir restreint notre indépendance en ménageant les hommes qui nous sont hostiles. L'espace nous manque pour répondre à cette accusation comme nous l'aurions désiré; nous nous bornerons aujourd'hui à dire que c'est justement dans l'intérêt de notre indépendance que nous avons repoussé tout esprit de parti, que nous n'avons jamais ménagé les hommes qui nous sont hostiles, que nous avons souvent fait entendre des vérités fort dures à tous les partis, et que notre langage ne manquera jamais d'énergie, et sera toujours à la hauteur des circonstances.

— Une faute qu'il nous fut impossible de prévenir s'est glissée dans la dernière livraison du *Polonais*. Un petit article de nouvelles diverses, relativement au journal *Nouvelle Pologne*, rejeté par la rédaction, fut composé par erreur à l'imprimerie. Nous avions plusieurs fois exprimé notre opinion sur ce journal qui sert plutôt les intérêts de la Russie que de la Pologne; nous n'avons donc rien de plus à dire sur son compte.

— Le président du gouvernement du duché de Posen, M. Flotwel, a répondu à la Gazette d'Augsbourg, laquelle évaluait à 1200 le nombre des Polonais du duché de Posen qui ont pris part à la révolution de Pologne, qu'il n'y en avait que 2500. La Gazette a insisté, prétendant que son dire était fondé sur des documens historiques.

— Les Polonais débarqués à Harwich ayant témoigné au gouvernement français le désir d'entrer dans la légion étrangère à Alger, ont été visités par un médecin envoyé par le gouvernement pour qu'il constatât leur validité au service. L'arrivée d'un officier français a été saluée par les Polonais des cris de : *Vive la France !* Son rapport dit qu'il n'avait jamais vu tant de beaux hommes dans un si petit nombre d'individus, et qu'il faudrait 5000 conscrits français pour pouvoir trouver 300 hommes pareils. Ces Polonais vont partir pour Alger.

— M. Lelewel, président de l'ancien comité polonais, vient de publier un compte-rendu de la gérance des fonds de ce comité.

— On nous prie de rectifier la nouvelle suivante. Le comte Ladislas Krosnowski n'a point été enlevé de Gallicie, mais de Kamieniec Podolski. On l'a transporté dans la forteresse d'Oranienbourg.

— *Des frontières*, 21 *avril*. — La chancellerie du département de la police du canton de Berne a fait annoncer hier, dans l'*Ami du Peuple,* le départ, pour la France, de presque tous les Polonais qui n'ont pas pris part à l'échauffourée de Savoie, et le départ pour l'Angleterre de presque tous les réfugiés qui ont coopéré à ce mouvement.